



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2480
12 février 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

luttte

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Face aux réfugiés chassés par les guerres des grandes puissances

L'attitude ignoble des dirigeants européens



Agriculteurs

La dictature de la grande distribution

page 3

Panique à la Bourse

Le système financier vers un nouveau krach

page 9

PSA-Peugeot

Emplois sacrifiés pour les profits

page 12

Migrants : honte aux dirigeants européens !

Alors qu'Alep est bombardée sans relâche depuis plus d'une semaine par l'armée de Bachar al-Assad et l'aviation russe, des dizaines de milliers de Syriens ont fui et sont bloqués à la frontière turque dans des conditions effroyables.

Pour se dédouaner, les Européens exhortent la Turquie à ouvrir sa frontière. Il faut, bien sûr, apporter une aide d'urgence à ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à bout de forces. Mais les dirigeants européens, qui donnent des leçons d'humanité à la terre entière, n'ont décidément aucune honte !

S'il y a, chaque semaine, des dizaines de noyés en mer Égée, c'est parce qu'ils ont fermé les frontières de l'Europe. Au sein même du continent, ils ont encore érigé des murs et des barbelés. Si bien que ceux qui ont survécu à la traversée de la Méditerranée doivent encore prendre le risque de mourir écrasés, électrocutés ou épuisés, avant de parvenir dans le pays où ils pensent avoir un avenir.

Face à la Turquie, les dirigeants de l'UE brandissent la Convention de Genève qui oblige à accueillir les réfugiés, mais ils refusent de le faire eux-mêmes. Sans parler de l'Allemagne et de la Suède, qui ont adopté leur propre politique, les 26 autres pays de l'UE se sont péniblement mis d'accord pour relocaliser, comme ils disent, 160 000 migrants. À ce jour, ils n'en ont pas accueilli 1 000, quand la Turquie compte 2,5 millions de réfugiés.

L'Union européenne a sous-traité la gestion des réfugiés à la Turquie et à la Grèce. En échange d'une aide financière, ces deux pays sont censés renforcer leurs contrôles aux frontières et faire le tri entre « vrais » et « faux » réfugiés, étant entendu qu'aux yeux des gouvernants la misère et la famine ne font pas partie des persécutions.

Exactement comme les villes riches payent des amendes plutôt que de construire leur quota de logements sociaux, l'UE paye la Grèce et la Turquie pour recevoir le moins de migrants possible. Et, comme des migrants arrivent encore à passer entre les mailles du filet, voilà maintenant qu'elle menace de couper les vivres à ces deux pays !

C'est une politique abjecte, de bout en bout. Les dirigeants européens sont de ceux qui ont semé le chaos au Moyen-Orient. Pour préserver leurs intérêts dans la région, ils se sont alliés aux pires dictatures, ont armé telle bande contre telle autre, sans jamais se soucier des populations. Et ils

continuent aujourd'hui à manifester le même cynisme, en rejetant les femmes et les hommes victimes de ces guerres, de l'oppression et de la misère qui en découle. Pire, ils les traitent comme des pestiférés. Car il n'y a pas d'autre mot !

Cette semaine, un politicien belge a demandé aux habitants de Zeebrugge de ne pas nourrir les migrants qui essaient de passer en Angleterre ! En France, le moindre centre d'asile fait l'objet d'oppositions et de fantasmes. C'est d'autant plus révoltant que les demandeurs d'asile n'arrivent qu'au compte-gouttes et que le plus gros « problème » est posé par les 4 000 ou 5 000 migrants du camp de Calais, qui ne rêvent que de partir.

Tout est fait pour tuer tout élan de solidarité. Tout est fait pour que l'on ne puisse pas s'identifier à ces femmes et ces hommes. On nous parle d'afflux massif ou de submersion, comme si un continent de 500 millions d'habitants ne pouvait pas venir en aide à deux ou trois millions de personnes. Comme si, avec de l'organisation et un peu de moyens, il n'était pas possible de leur donner refuge dans des conditions dignes.

En France, du Front national au gouvernement PS, tous instrumentalisent les peurs et agitent la nécessité de se méfier des migrants, de sécuriser les frontières, de multiplier les contrôles. Ils se servent des migrants comme d'un chiffon rouge pour faire diversion et faire oublier les véritables responsables de la catastrophe du chômage, des inégalités et du recul de nos conditions de vie.

Pour conserver le pouvoir, les dirigeants ont intérêt à ce que les travailleurs se divisent et s'opposent. Ils ont intérêt à ce que les pauvres s'en prennent à d'autres pauvres. Les migrants sont utilisés comme des boucs émissaires pour canaliser la colère des classes populaires.

Ce qui dérangerait les possédants, c'est que les migrants et les travailleurs d'Europe s'entendent et se reconnaissent comme faisant partie de la même classe des exploités : des exploités confrontés aux bombes et acculés à la misère et à l'exode pour les migrants ; des exploités confrontés au chômage et à l'exploitation ici.

Tous ces maux ont une source unique, la course au profit et la domination d'une minorité sur toute la société. Et c'est ensemble que nous pourrions la combattre.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Agriculteurs en colère	3
Cahuzac, fraudeur et incompris	3
Calais : le gouvernement fait le lit de l'extrême droite	4
Les racistes mobilisés	4
Les « idées » du général Piquemal	4
Naufrage de migrants en Manche	4
Le FN revoit son discours	4
Dégressivité des allocations chômage	5
Pôle emploi en sous-effectif	5
Non au bénévolat obligatoire	5
Projet de loi Sapin	5
Taxis et VTC	6
Prud'hommes : les travailleurs en attente de leurs droits	6

Réforme de l'orthographe	6
Automobile : le droit de polluer	7
Île de La Réunion	7
Loi sur l'économie maritime	7
Brétigny : les experts en dissimulation	16

DANS LE MONDE

Syrie : les manœuvres des dirigeants impérialistes	8
UE-Turquie : marchandage avec la peau des migrants	8
Réfugiés : arrêter l'hécatombe	8
Panique boursière	9
Pétrole : folie des marchés	9
Wikileaks	9
Grèce : grève générale contre la réforme des retraites	10
États-Unis : liberté pour Léonard Peltier	10
Corée du Nord : qui provoque qui ?	16

Italie : contorsions autour du mariage gay	16
--	----

ENTREPRISES

Airbus - Nantes et Saint-Nazaire	11
Sanofi	11
Ruptures conventionnelles	11
Celio : travail du dimanche	11
PSA Poissy	12
PSA Rennes	12
Carrefour-Alma - Rennes	12
Liebherr-aerospace - Toulouse	13
Carbone-Savoie	13
Fonderie Castmétal - Doubs	13
Hospices civils de Lyon	14
La Poste - Dordogne	14
La Poste - Paris-Louvre	14
Air France	15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Éleveurs en colère : le beurre et l'argent du beurre pour la grande distribution

La mobilisation des agriculteurs continue. À nouveau, les producteurs de lait et de viande, dont de nombreux jeunes, ont multiplié les blocages de routes et d'hypermarchés. Ils accusent à juste titre la grande distribution de capter les marges et de les conduire à la ruine, en leur imposant des prix d'achat inférieurs à leurs coûts de production.

Ils dénoncent aussi, comme les manifestants de Charente, « dix à douze ans de mauvaises politiques accumulant les normes » leur imposant des contraintes ressenties comme ingérables. En matière d'établissement ou de restructuration des prêts qui pèsent sur la majorité d'entre eux, les banques décident à la tête du client, rapporte un représentant de la Confédération paysanne, qui rassemble les plus petits éleveurs.

Comme en juillet 2015, les agriculteurs ont droit à d'hypocrites déclarations de compréhension de la part des mêmes patrons de la grande distribution et de l'industrie

agroalimentaire qui n'arrêtent pas une seconde d'exercer leur pression sur les prix à la production, pour précisément capter le maximum de marge sur le dos des producteurs et des consommateurs.

Le 8 février, les représentants patronaux des grandes enseignes alimentaires, les Carrefour, Leclerc, Auchan, Casino, Intermarché, Système U, se sont réunis avec Valls, Macron et Le Foll, qui comme toujours se sont montrés impuissants, et en fait complices face aux rois du commerce. Il en est ressorti un fonds de secours de 100 millions d'euros, qui serait alimenté par une taxe d'environ dix centimes

appliquée à chaque kilo de viande vendue en rayon. Ce vol organisé dans la poche des consommateurs est une réponse dilatoire aux agriculteurs que la grande distribution et le système dont elle fait partie étranglent sans état d'âme.

Valls y a tout au plus ajouté les froncements de sourcils à l'intention de la Commission européenne, censée « activer les pouvoirs dont elle dispose en cas de crise mais qui le fait trop peu et trop tard », autrement dit une déclaration qui ne lui coûte rien.

Même regroupés en coopératives, les agriculteurs ont à faire face à des capitalistes de l'agroalimentaire et de la distribution qui les écrasent inexorablement. Ainsi Bigard, qui contrôle la moitié des abattoirs du pays, vend sous ses marques Charal et Socopa deux barquettes de viande sur trois en hypermarché. Les grandes enseignes, elles-mêmes de plus en

plus structurées avec leurs propres abattoirs et leurs unités de transformation et leurs toutes-puissantes centrales d'achat, imposent aux producteurs leurs prix, sous peine de boycott et d'exclusion des rayons.

Il n'y a pas de solution pour les petits producteurs, dans ce système capitaliste

basé sur le profit d'une minorité de financiers et l'exploitation de ceux qui travaillent. Pour pouvoir vraiment vivre de son travail, se débarrasser de ce système est une nécessité qui devrait rapprocher tous les petits producteurs des travailleurs salariés.

Philippe Logier

LES ÉLEVEURS NE S'EN SORTENT PLUS



Cahuzac : fraudeur et incompris

Accusé de fraude fiscale et de blanchiment de fraude fiscale, Jérôme Cahuzac a comparu devant le tribunal correctionnel de Paris.

Cet ancien ministre du Budget, sous le gouvernement socialiste de Jean-Marc Ayrault, avait acquis une (petite) célébrité pour s'être fait le chantre de la lutte contre les fraudeurs du fisc, qui transfèrent leur argent dans des paradis fiscaux. En même temps, il dissimulait depuis vingt ans

l'équivalent d'un million d'euros dans une banque suisse. Pendant plusieurs mois, jusqu'en avril 2013, il s'était posé en blanche colombe salie par la bave de méchants crapauds, jusqu'à ce que sa femme, alors en procédure de divorce, crache le morceau. Aussitôt, tous les politiciens, du PS

à l'UMP, dont certains sont aussi sinon plus corrompus que lui, avaient manifesté une vertueuse indignation contre cet homme qui avait osé « mentir au peuple ».

Cahuzac ayant déjà été condamné à une amende pour ses comptes cachés, dès l'ouverture du procès ses avocats ont plaidé le non-cumul des poursuites fiscales et pénales et demandé son report. Le vice-procureur, se faisant une joie

de lui dire qu'il encourt pas moins de huit peines cumulées, allant de l'emprisonnement à la confiscation de ses biens, a enfoncé le clou en lui rappelant aussi que, « lorsqu'il était ministre du Budget, il ne s'était jamais ému du problème que poserait le fait de poursuivre un citoyen à la fois au plan fiscal et au plan pénal ».

Le juge a néanmoins tranché pour le report du procès en septembre.

Aujourd'hui, l'ancien chirurgien esthétique et propriétaire d'une clinique privée, ancien élu et ancien ministre, se présente au tribunal comme un pauvre retraité qui aurait tout perdu : argent, travail, femme, amis et relations. Il ne lui resterait que sa retraite de parlementaire, avec le golf comme seule consolation... Un vrai paria, en somme.

Marianne Lamiral

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 13 février à partir de 18 heures
Salle du Moulin Brûlé - 43, avenue Foch
À 19h45 : allocution de Nathalie Arthaud
(entrée libre à ce moment)

Saint-Denis

Samedi 20 février à partir de 16 heures
Salle de la Légion d'Honneur - 6, rue de la Légion-d'Honneur

Creil

Samedi 27 février à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens - 156, avenue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul
À 18h45 : allocution de Nathalie Arthaud

Beauvais

Dimanche 28 février à partir de 11 heures
Espace Argentine - 15, rue du Morvan
À 15h30 : allocution de Nathalie Arthaud



Cercle Léon Trotsky Les révolutionnaires et les élections

Vendredi 12 février à 20 h 30

à Aubervilliers

Docks de Paris-Eurosites

avenue des Magasins-Généraux,

bâtiment 282

Métro Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Calais : le gouvernement fait le lit de l'extrême droite

À Calais, depuis près de quinze ans, l'État envoie ses forces de police arrêter les migrants, les déloger des squats, détruire leurs abris. Il vient de faire raser une bande de terrain, le long de la rocade où est installé le bidonville à la périphérie de la ville. L'objectif avoué est de le démanteler, ce qui est inhumain et absurde : les migrants iront plus loin, dans des conditions pires encore.

Les États français et anglais sont directement responsables de la situation, en bloquant à Calais des réfugiés si près de leur but et toujours aussi déterminés à passer en Angleterre. Si les assauts à des camions se multiplient et sont de plus en plus risqués et violents, les gouvernements en sont responsables, tout comme ils sont responsables des conséquences subies par une partie de la population calaisienne qui, lasse

de cette situation, devient moins tolérante.

Cette situation est utilisée par des groupes nostalgiques des nazis, à peine déguisés en « défenseurs de Calais ». À l'émission du Téléphone sonne du 2 février, Jean-François Corti, directeur de Médecins du monde en France, témoignait : « Il y a des espèces de milices qui s'organisent, qui font des ratonnades, qui débarquent dans le campement la nuit avec des cagoules, avec des

capuches, avec des barres de fer, et qui vont se faire des migrants; mes équipes ont soigné ces derniers jours de nombreux migrants qui ont été agressés, violentés ou dont la vie a été mise en danger. » Et il ajoutait : « Parce qu'il y a des individus qui, dans ce contexte-là, se sentent légitimement dans une position de pouvoir casser du migrant, de pouvoir mettre en difficulté les associations. Les attaques sur les réseaux sociaux de mes équipes sont régulières. »

Là aussi, les gouvernements sont directement responsables en ayant créé une situation que des groupes fascistes ne demandent qu'à exploiter.

Correspondant LO

Racistes mobilisés

Le mouvement islamophobe et antimigrants Pegida, présent notamment en Allemagne et qui tente de se développer dans plusieurs pays, appelle à manifester samedi 6 février, malgré l'interdiction préfectorale. À Calais, 150 manifestants se sont regroupés sur le parvis de la gare, occasionnant plus d'une heure d'échauffourées avec la police.

Sur cinq manifestants arrêtés, quatre l'ont été pour port d'armes. Le cinquième est un certain général Piquemal, mis en cause pour avoir refusé de dissoudre le rassemblement dont il est apparu comme le porte-drapeau.

Ancien patron de la Légion étrangère, et, jusqu'à 2014, président de l'Union nationale des parachutistes, ce général en retraite et en mal de putsch était aux côtés de nazillons de différents horizons et du groupuscule Sauvons Calais. Celui-ci, depuis deux ans, essaie de rallier des Calaisiens hostiles aux migrants, tout en déversant sa haine sur les réseaux sociaux.

Cette frange de l'extrême droite veut profiter de la montée des idées réactionnaires et du climat de méfiance envers les migrants

pour se développer. Ses militants gravitent aux marges du Front national.

La direction des Calaisiens en colère, un collectif qui se prétend apolitique et non-violent et qui avait rassemblé 300 habitants de Calais dans une manifestation hostile aux migrants en octobre dernier, s'est désolidarisée au dernier moment de l'appel de Pegida, feignant avoir ignoré la nature de cette organisation. Mais la frontière entre tous ces gens-là n'est pas étanche.

Le conseiller municipal calaisien du FN était d'ailleurs présent au rassemblement de Pegida. Quant à l'arrestation du général, elle lui a valu le soutien de plusieurs figures du FN, dont la députée Marion Maréchal-Le Pen et leur acolyte Gilbert Collard.

Correspondant LO

Le FN revoit son discours : un parti bourgeois et les mots pour le dire

Le FN se prépare pour l'élection présidentielle de 2017 et Marine Le Pen a annoncé sa candidature. Mais le problème de l'heure, pour ce parti, est de gagner la confiance de plus larges couches de l'électorat de droite et du patronat, afin d'être considéré par celui-ci comme un parti de gouvernement comme les autres.

Certes, le FN a toujours eu comme centre de gravité le milieu des petits commerçants et petits patrons réactionnaires plus ou moins nostalgiques de l'Algérie française, viscéralement anticommunistes et antiouvriers avant même d'être profondément racistes. Mais, depuis des années, la stratégie de sa direction a consisté à développer une démagogie en direction de l'électorat populaire, en particulier celui des déçus de la gauche. Du coup, les postulats fondamentaux de l'extrême droite se sont fait moins entendre. Le FN ne parlait plus de l'abolition du smic, de la retraite à 67 ans, de la fin de l'impôt sur le revenu, qui avaient été la base du programme électoral de Le Pen père. Sa fille préférait parler de la sortie de l'euro, cherchant ainsi à accréditer son hostilité à la finance et aux banques. Mais un tel discours inquiète l'électorat de droite et surtout le grand patronat, qui tient pour ses affaires à l'appartenance à la zone euro.

C'est pourquoi, à l'issue d'un séminaire où différents courants se sont confrontés, le parti d'extrême droite a décidé d'infléchir sa propagande électorale. S'il affirme toujours sa volonté de sortir de l'euro, c'est en essayant d'en atténuer la forme. Il préfère parler de souveraineté monétaire plutôt que de sortie de l'euro, de négociation avec les institutions européennes plutôt que de référendum populaire sur cette question. Et, surtout, il a décidé de mettre en avant des mesures qui caressent le petit patronat dans le sens du poil : baisse des impôts sur les sociétés, soutien aux TPE-PME, etc.

Ainsi, le FN change de discours, ou plutôt de fond musical. Pensant que l'électorat populaire qui a voté pour lui, notamment aux régionales, lui est désormais acquis, il veut donner des gages de respectabilité, comme il se doit pour un parti qui

se veut de gouvernement. Certes, les grands capitalistes qui orientent la politique des gouvernements savent pertinemment qu'une fois au pouvoir les partis leur obéiront, indépendamment des programmes défendus précédemment. Mais ils tiennent tout de même à ce que les politiciens susceptibles de les servir ne se laissent pas aller dans leurs discours à une démagogie trop éloignée de leurs intérêts, sur laquelle il leur serait plus difficile de revenir ensuite.

Alors, le FN s'y emploie aujourd'hui, afin d'être en état de servir les intérêts du grand patronat demain.

Marion Ajar



Les « idées » du général Piquemal

Le général Piquemal ne se contente pas de manifester. Il occupe ses longues journées de retraite bardé de décorations en animant le blog du Cercle de citoyens-patriotes dans lequel il dénonce le multiculturalisme, le racisme antiblanc, « une immigration massive de peuplement et de remplacement, des abandons de souveraineté, une islamisation rampante

et progressive » et prétend « restituer à la France la fierté et sa souveraineté » et « être prêt à défendre le territoire sacré de la patrie ».

Voilà le fond du bocal de celui qui, après avoir dirigé la Légion étrangère, fut chef adjoint du cabinet militaire de trois Premiers ministres socialistes entre 1989 et 1992.

Nicolas Carl

Naufrage de migrants en Manche

Cinq migrants ont tenté de rejoindre la Grande-Bretagne en partant de Dunkerque la nuit du 6 février, sur une petite embarcation de promenade, dont ils ont rapidement perdu le contrôle. Heureusement, l'un d'eux a réussi à nager jusqu'à la plage de Sangatte et à appeler les secours. Ils ont été sauvés de la noyade alors que leur bateau rempli d'eau était sur le point de chavirer et qu'ils étaient en état d'hypothermie.

Le président de l'association L'Auberge des migrants a exprimé ses craintes que ces tentatives se multiplient en Manche : « C'est une conséquence du blocage. Ce phénomène risque de prendre de l'ampleur, car ce sont des gens qui ont traversé la Méditerranée entre la Turquie et la Grèce. Ils vont essayer de faire la même chose en partant avec des petits bateaux gonflables. »

Correspondant LO

Dégressivité des allocations : lutte contre le chômage ou contre les chômeurs ?

« Toutes les pistes doivent être étudiées pour négocier les nouvelles règles de l'assurance-chômage, y compris la dégressivité des allocations », a déclaré le ministre du Travail, Myriam El Khomri, le 31 janvier. « Ça fait partie des choses qui sont sur la table et qui seront discutées », a confirmé Michel Sapin, ministre des Finances, préparant le terrain pour le compte du patronat qui, à partir du 22 février, va renégocier avec les directions syndicales les modes d'indemnisation du chômage.

Ces dernières années, la dégressivité des allocations figurait plutôt dans le programme de la droite, qui n'a jamais hésité à faire retomber sur les chômeurs la responsabilité du chômage, tandis que le PS,

dans l'opposition, s'y disait opposé. Hollande avait déclaré il y a encore deux ans, lors de la précédente renégociation sur l'indemnisation du chômage: « Ce n'est pas au moment où il y a un taux de chômage élevé qu'il

faut réduire les droits des chômeurs. »

C'était oublier qu'un gouvernement socialiste avait déjà introduit des allocations chômage dégressives. En 1992, alors que la socialiste Martine Aubry était ministre du Travail de Mitterrand, une allocation unique dégressive (AUD) avait été instituée pour poser « les bases d'un redressement du régime de protection des demandeurs d'emploi ». C'était, déjà, une attaque en règle contre les chômeurs. Dans bien des cas, leur allocation subissait une baisse de 15 % tous

les quatre mois, sans qu'il leur soit donné pour autant la moindre possibilité de retrouver un emploi.

Cette AUD s'est appliquée jusqu'en 2001. L'Insee en avait dressé un bilan négatif en termes d'emploi, confirmant cette évidence: ce n'est pas parce que leur allocation va chuter que les chômeurs, en particulier ceux qui touchent les indemnités les plus basses, trouveront du travail dans un marché déprimé, expliquaient en substance les auteurs de cette étude. Effectivement, ce qui détermine les patrons à embaucher

ou pas, ce sont les carnets de commandes, l'état du marché et les perspectives de profit, pas le niveau des indemnités.

Le patronat n'est pas pour autant indifférent à une baisse des allocations chômage, car il peut profiter du fait qu'une partie des chômeurs, pris à la gorge, sont conduits à accepter n'importe quel salaire, ce qui entraîne une concurrence plus vive entre les travailleurs. Cela ne créera pas un seul emploi de plus, ni un chômeur de moins.

Jean Sanday

Non au bénévolat obligatoire !

Le conseil départemental du Haut-Rhin, à majorité Les Républicains, a voté le 5 février l'obligation pour les bénéficiaires du RSA de travailler bénévolement, dans des associations, collectivités locales, maisons de retraite ou établissements publics, sur une base de sept heures par semaine annualisées.



Bien des allocataires du RSA sont déjà couramment soumis à des pressions pour leur faire accepter des formations plus ou moins bidon. Mais, en inventant un bénévolat contraint et forcé, le président LR du conseil départemental du Haut-Rhin, Éric Straumann, a trouvé le moyen de faire parler de lui aux dépens de la partie la plus pauvre de la population. Avec cette mesure, il participe à la campagne contre les chômeurs, qui vise à les présenter comme des assistés qui ne chercheraient pas de travail.

Sur ce terrain du mépris et de la calomnie anti-pauvres, il est vrai que la droite a fort à faire pour dépasser le gouvernement

de gauche, dont toute la politique et les déclarations vont dans le même sens, même si la ministre du Travail a déclaré qu'une telle pratique était illégale. On peut se demander pour combien de temps..

Le seul résultat de ce bénévolat forcé sera peut-être d'augmenter encore le chômage, car les titulaires du RSA seront amenés à remplacer des travailleurs en poste, qui iront donc rejoindre le bataillon des sans-emploi. Preuve que, comme tous ceux qui font assaut de démagogie contre les chômeurs, ce politicien se moque complètement de la lutte contre le chômage.

Camille Lulle

Pôle emploi : accueil virtuel, sous-effectif réel

Lundi 8 février, les syndicats de Pôle emploi appelaient à la grève contre la nouvelle organisation de l'inscription et de l'accueil des demandeurs d'emploi.

La direction généralise en fait des modalités déjà mises en place dans plusieurs départements, qui visent à renvoyer de plus en plus les chômeurs au monde virtuel d'Internet pour toutes leurs démarches, de l'inscription à la constitution du dossier d'indemnisation, en passant par la recherche d'emploi. Même la formation devient virtuelle, les conseillers étant invités à orienter les chômeurs vers Mooc, une plateforme de formations sur Internet.

Dans cet esprit, les agences recevront désormais sur rendez-vous les après-midi, supprimant la possibilité de venir

demander un renseignement, sauf en cas d'urgence, une urgence dont la définition est laissée à l'appréciation d'on ne sait qui.

Aux mauvais esprits qui s'inquiètent de l'isolement encore plus grand des chômeurs, la direction rétorque qu'il s'agit de « favoriser le service personnalisé d'un conseiller référent ». Car, selon elle, si les horaires d'accueil du public sont réduits, si de plus en plus de démarches s'effectuent sur Internet, ce serait pour permettre le « développement de services personnalisés sur rendez-vous ».

Ainsi, face à l'augmentation du nombre de chômeurs à accompagner, au lieu d'embaucher des conseillers en nombre suffisant, Pôle emploi réduit l'accueil réel au profit du

virtuel et compte sur la présence de 2 000 volontaires en service civique pour aider les personnes les plus en difficulté à s'y retrouver sur Internet ! L'après-midi, les chômeurs en quête de renseignements se retrouvent donc désormais devant des portes closes ou un accueil filtrant, avec parfois, comme à l'agence de Saint-Denis en banlieue parisienne, une affichette indiquant les médiathèques de la ville où trouver des ordinateurs et un accès à Internet pour effectuer leurs démarches.

La situation était déjà dégradée, pour les conditions de travail des salariés de Pôle emploi comme pour les conditions d'accueil des chômeurs. Ces nouvelles mesures vont encore les aggraver.

Nadia Cantale

Projet de loi Sapin : payer pour escamoter la corruption

Le ministre des Finances Michel Sapin prépare une loi destinée à lutter contre la corruption financière. Elle devrait créer une agence de détection de la corruption, un statut des lanceurs d'alerte, protégeant les salariés qui dénoncent les malversations de leur patron, et un répertoire des lobbyistes, par lesquels passent les pressions des grands groupes sur les pouvoirs publics et les élus. Mais, comme pour souligner qu'elle ne vise pas à pénaliser les

entreprises, cette loi leur offrirait aussi un moyen d'échapper à une condamnation pénale.

Sous le nom de convention de compensation d'intérêt public, les entreprises coupables de trafic d'influence, prise illégale d'intérêt ou détournement de fonds auraient la possibilité de payer une amende, qu'elles pourraient négocier. En échange, elles n'auraient à subir ni procès ni condamnation. Cette procédure fonctionne déjà aux États-Unis et

dans plusieurs pays européens. Elle épargnerait aux entreprises une mauvaise publicité et leur permettrait de négocier plus avantageusement dans le secret, plutôt que sur le perron des prétoires. La mesure est présentée comme un remède aux lenteurs de la justice.

À en croire le proverbe, bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée : aux patrons corrompus, Sapin propose de jouir des deux à la fois.

Vincent Gelas

Taxis et VTC: victimes de la jungle capitaliste

Les sociétés de véhicules avec chauffeurs organisaient mardi 9 février une cinquième journée de mobilisation pour protester contre des mesures annoncées par le gouvernement.

À la différence des taxis, les chauffeurs de VTC n'ont pas à acheter de licence, mais ils doivent se limiter à prendre des clients ayant réservé au préalable. Cependant leur clientèle s'est largement diversifiée et étendue, avec la possibilité de faire appel à eux via des plateformes de réservation sur Internet, accessibles par des applications sur smartphone, comme Uber.

Ceux qui se lancent dans

cette activité doivent créer leur propre entreprise et reverser une part du prix des courses aux plateformes de réservation. S'ajoute bien sûr à cela le coût du véhicule et de son entretien, etc. Sans surprise, d'après le secrétaire général du syndicat Unsa du secteur, beaucoup « se retrouvent à faire plus de 60 heures de travail par semaine pour ne même pas toucher l'équivalent d'un smic ».

Les plateformes Internet ont encouragé les chauffeurs à utiliser un statut introduit par la loi d'orientation des transports intérieurs (Loti), plus souple que celui de VTC et avec une formation moins longue et moins coûteuse. De 20 000 en 2009, les titulaires de licence Loti sont passés à 70 000 en 2015. La loi leur interdit le transport de particuliers, mais les chauffeurs de taxis, lors de leurs mobilisations récentes, dénonçaient une utilisation détournée de ce statut par des sociétés comme Uber, Chauffeur-privé ou Snap-car.

Pour répondre à la colère des taxis, le gouvernement s'est engagé à multiplier les contrôles de VTC, en particulier ceux sous statut Loti, et à augmenter la pression sur les plateformes, en leur demandant la liste des chauffeurs qui travaillent pour elles.

C'est contre ces mesures que des chauffeurs de VTC se sont mobilisés à leur tour, à l'appel notamment de l'association Alternative mobilité transport, qui regroupe plusieurs sociétés de Loti.

Le développement des VTC a été encouragé par les discours de Macron et de

tous ceux qui vantent les mérites de la dérégulation et de l'auto-entrepreneuriat. Cette économie numérique, présentée comme moderne et nouvelle, n'est qu'une autre version de la jungle capitaliste, où chacun est en guerre contre tous et où le secret de la survie est de se montrer plus sauvage que les autres. Ainsi, des milliers de petits chauffeurs se font concurrence, VTC ou taxis, pendant que de très grosses entreprises, chaînes de taxis ou plateformes de réservation, sont les seules à profiter vraiment.

Nicolas Carl

Prud'hommes: les travailleurs en attente pour leurs droits

Deux cents personnes, qui estiment que le délai d'attente aux Prud'hommes est beaucoup trop long, ont assigné l'État en justice. Les plaignants sont soutenus par les confédérations syndicales CGT, FO et Solidaires et appuyés par le Syndicat de la magistrature et d'autres syndicats du milieu judiciaire.

Ce n'est pas un problème nouveau, puisque la lenteur de la justice prudhomale avait déjà donné lieu en 2011 à une condamnation de l'État à verser 400 000 euros d'indemnités à 71 plaignants. Depuis, la situation s'est encore aggravée. Une étude de 2014 montrait qu'il fallait en moyenne quatorze mois d'attente à un salarié pour espérer un jugement. Et, dans le cas où les juges prud'homaux ne parvenaient pas à une décision et que le dossier passait entre les mains d'un juge départiteur professionnel, il fallait compter quatorze autres mois de plus, et en cas d'appel, encore patienter seize mois.

Ces délais sont insupportables, notamment dans le cas de salariés licenciés de façon abusive, qui ont un besoin vital de toucher des indemnités tout simplement pour ne pas couler.

Cette lenteur est essentiellement le fruit du manque de moyens de la justice prudhomale, ce qui est aussi le cas pour la justice en général. Mais cela n'empêche pas les défenseurs du patronat d'en tirer parti pour mener une propagande visant à se débarrasser des Prud'hommes, une justice qui est saisie avant tout par les salariés

pour tâcher de forcer les patrons à respecter un tant soit peu le droit du travail.

Cette destruction de la justice prudhomale a d'ailleurs commencé sous Sarkozy et Rachida Dati, avec la fermeture de 62 tribunaux entre 2008 et 2010, reportant inévitablement les affaires sur les 200 restants. Depuis, Hollande et Christiane Taubira n'ont bien sûr pas rétabli les moyens accordés à la justice prudhomale, qui sont toujours plus faibles. Ainsi, au tribunal de Bobigny, il n'y a plus qu'un seul juge départiteur, au lieu de trois, n'assurant plus que huit audiences par mois au lieu de 22 auparavant. Les Prud'hommes de Nanterre sont si embouteillés que plus de 8 000 affaires sont en souffrance, soit deux ans d'attente.

Comme les patrons se plaignent de devoir appliquer les quelques lois protégeant les travailleurs, encouragés par de nombreux hommes politiques de droite et de gauche voulant démolir le Code du travail, il est à prévoir que le nombre d'affaires aux Prud'hommes restera élevé, avec des délais d'attente très longs, même si l'État est à nouveau condamné.

Lucien Déroit

Réforme de l'orthographe: la droite fait feu de tout bois

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de mettre en application à la rentrée 2016 une réforme de l'orthographe, en fait théoriquement en vigueur depuis 1990. Les enseignants pourront toutefois continuer à enseigner l'orthographe de leur choix et le public à écrire selon son cœur, sa raison ou, plus sûrement, le correcteur de son traitement de texte qui admet depuis longtemps les deux orthographe. La seule modification tangible sera la composition et, espèrent les éditeurs, la vente de nouveaux manuels scolaires.

Un apprentissage correct de l'écriture dans les écoles et collèges demanderait bien d'autres moyens que la simplification plus ou moins justifiée de 2 400 mots de vocabulaire. Il nécessiterait avant tout la réduction des effectifs des classes les plus difficiles, mais ce n'est pas le souci du gouvernement.

Cette circulaire ministérielle aurait donc pu connaître le sort commun des élucubrations administratives: être reçue, affichée, rarement lue,

soigneusement archivée, rapidement oubliée. Mais la droite est montée au créneau, dénonçant un crime antipatriotique. L'accent circonflexe et le « i » de oignon rejoindraient les cathédrales gothiques, les tripes à la mode de Caen et le défilé de la Légion le 14 juillet pour définir l'âme française. Bayrou accuse carrément le ministère de vouloir « couper nos enfants hors de leurs racines », le FN parle « d'exiler les jeunes Français hors de leur

propre langue ». Le Figaro, qui consacre pas moins de quatre pages et son éditorial à cette question, écrit au ministère: « Ne touchez pas à ce qui ne vous appartient pas. » Et tous ses lecteurs de comprendre à demi-mot qu'il considère que Najat Vallaud-Belkacem n'a pas à toucher à la langue française.

L'inévitable Jean d'Ormesson donne avec franchise désarmante l'explication de ce nouveau délire patriotique. Favorable à la réforme il y a vingt-cinq ans et y ayant participé en tant qu'académicien, il s'y oppose aujourd'hui. C'est que, explique-t-il, « les gens sont malheureux ». Il convient donc de leur servir des racines et du tricolore à toutes les occasions.

La langue évolue, et même l'orthographe peut changer, mais la bêtise réactionnaire est immuable.

Paul Galois



Automobile: le Parlement européen reconnaît le droit de polluer

Le Parlement européen a adopté, mercredi 3 février, une modification des normes antipollution pour les véhicules diesel. Elle revient à accorder aux constructeurs automobiles un véritable droit de polluer.

Le scandale Volkswagen a mis en lumière les pratiques des constructeurs automobiles en vue de contourner les normes antipollution. Ainsi, depuis 1973, les tests sont réalisés dans des conditions artificielles, en laboratoire, ce qui permet de toute façon d'afficher des taux de pollution conformes aux normes, mais très inférieurs à la pollution réelle produite en conduite sur route. La presse spécialisée évoquait depuis des années cette mascarade légale. Mais les révélations en cascade après l'éclatement de l'affaire Volkswagen ont incité les autorités européennes à réagir et à

proposer un changement dans la réglementation... sans qu'il soit question de durcir la répression contre les fraudeurs. Au contraire, la Commission européenne, et les parlementaires de Strasbourg à sa suite, ont tenu à se montrer compréhensifs à l'égard des groupes automobiles.

Certes, les nouveaux tests seront effectués sur route. Mais ils ne s'appliqueront qu'en 2017 pour les nouveaux modèles de voitures, et seulement à partir de 2019 pour l'ensemble des voitures neuves. Et, surtout, la limite d'émission des véhicules diesel en oxyde d'azote va être plus



que doublée, passant de 80 à 168 mg/km.

Les opposants à cette nouvelle réglementation

dénoncent à juste titre une victoire du lobby de l'automobile. Elle confirme en tout cas que, dans ce

domaine comme dans d'autres, la loi est faite par et pour les capitalistes.

Camille Lulle

Île de La Réunion: le Grand Port maritime, au bonheur des armateurs

Le 27 janvier a eu lieu l'inauguration, après agrandissement, du Port de La Réunion. Les travaux de creusement de la darse à 15,5 mètres de profondeur et l'allongement du quai de 160 mètres supplémentaires avaient été lancés en août 2014 en présence de François Hollande. Ces travaux, auxquels s'est ajoutée la création de trois nouveaux portiques, ont coûté plus de 80 millions d'euros, financés en totalité par des fonds de l'Europe, de l'État et du Grand Port maritime Réunion, lui-même établissement public de l'État.

Cet argent public a été avant tout dépensé pour servir les sociétés de manutention et les armateurs. Le groupe qui compte tirer le maximum de profit du trafic portuaire est la CMA CGM, le troisième plus grand armateur mondial de porte-conteneurs. Il prend possession de son hub de transbordement devant relier les ports de l'Europe du Nord à ceux de la zone océan Indien et de l'Afrique, via La Réunion.

À terme, les dirigeants de la CMA CGM, ainsi que ceux du Grand Port maritime Réunion, misent sur une intensification du trafic le long de l'ancienne route des Indes, qui irait de pair avec un développement économique espéré des pays du Sud. Port Réunion espère conquérir 10% du trafic desservant actuellement le sud de l'Afrique de l'Est en récupérant une partie du trafic maritime aujourd'hui géré par les ports de l'île Maurice, ou de Durban en Afrique du Sud.

Que le monde patronal soit satisfait des travaux engagés au port, qui lui ont bien peu coûté, rien de plus

normal. Que des travailleurs espèrent, parfois sans trop y croire, que les nouvelles installations amèneront de nouveaux emplois, cela est compréhensible. Mais quand des syndicalistes se font les faire-valoir, voire les porte-voix des patrons, en semant parmi les travailleurs l'illusion que le développement du port et surtout l'arrivée de CMA CGM dans l'île ne pourront être que bénéfiques pour eux, ils quittent alors le terrain de la défense de leur classe. Il n'y a pas à remercier par avance les patrons parce qu'ils créeront (peut-être) quelques emplois mais à mettre en garde les travailleurs en leur disant que ce qu'ils obtiendront le sera grâce aux pressions qu'ils pourront eux-mêmes exercer, y compris dans le domaine de l'emploi.

Ce n'est pas dans cette voie que se sont engagés le maire de la ville du Port, l'ancien secrétaire général de la CGT Ports et Docks, ainsi que l'actuel dirigeant de ce syndicat de salariés. Tous parlent « d'une excellente initiative attendue depuis 1986 », d'un projet

auquel ils ont « toujours cru »; l'un d'eux poussant même les louanges jusqu'à dire que CMA CGM est « chez elle » à La Réunion.

Ces syndicalistes, proches ou anciennement proches du Parti communiste réunionnais, reprennent à leur compte et diffusent parmi les travailleurs la propagande fallacieuse, maintes fois véhiculée par ce parti, affirmant que ce qui serait bon pour « le développement de La Réunion », autrement dit pour les patrons, le serait également pour les travailleurs.

Mais les patrons, très conscients que leur intérêt ne se confond pas avec celui des travailleurs qu'ils emploient, sont bien plus circonspects. Le seul geste concret fait à ce jour par la CMA CGM a été la transformation de 26 contrats CDD en CDI pour des dockers, sous la pression de ceux-ci d'ailleurs.

En fait tous les patrons du port comptent bien rentabiliser les investissements qui ont été réalisés pour eux en augmentant la cadence de travail, notamment en faisant tourner le port 24 heures sur 24, par le prêt de main-d'œuvre entre acconiers, une façon de vouloir embaucher le moins possible.

Mais si les capitalistes ont de telles ambitions les concernant, les travailleurs du port sauront réagir en fonction de leurs intérêts, comme ils l'ont déjà montré à plusieurs reprises.

Émile Grondin

Loi sur l'économie maritime: députés de complaisance

Mardi 2 février, les députés ont adopté la loi pour « l'économie bleue ». Il s'agit d'un ensemble de dispositions visant l'économie maritime sous toutes ses formes, du transport à l'aquaculture, de la pêche au loisir. Le projet a été préparé par un député PS, finalement soutenu par le gouvernement et voté conjointement par le PS et la droite. Il s'agit, on s'en doute, d'une collection de cadeaux aux possédants.

Ainsi les armateurs français obtiennent le dégrèvement total de toute cotisation patronale. Le ministre concerné avait commencé par tiquer sur cette mesure, affirmant que d'autres patrons allaient se ruer dans la brèche. C'est probable, mais le gouvernement a fini par accepter. Cette loi complète la création en 2005 du Registre international français (RIF). Le RIF, sorte de pavillon de complaisance français, permet aux armateurs de s'exonérer de certaines obligations sociales et administratives, d'échapper à tout ou partie des taxes et impôts, tout en gardant l'appui et les services de l'État, sur toutes les mers, dans tous les ports et pour tous les trafics. Là encore, la gauche termine le travail commencé par la droite.

La loi permet à de nouveaux types de bateaux d'être enregistrés au RIF,

en particulier ceux qui pratiquent la grande pêche et pourront ainsi, en toute légalité, payer une partie de leurs équipages bien en dessous des normes françaises. Les bateaux de plaisance de plus de 15 mètres pourront être enregistrés au RIF, échappant ainsi aux impôts.

Enfin, les transports de passagers pourront désormais faire fonctionner des salles de casino à bord, même en restant dans les eaux territoriales. Cette mesure aurait ravi feu Pasqua, qui a tant œuvré pour la promotion des jeux de hasard, et ses successeurs ont dû l'approuver avec enthousiasme. On attend les péniches à passagers résonnant du bruit des roulettes le long des quais de la Seine.

Conformément à sa couleur et à son époque, cette loi favorise donc deux sortes de poissons, les requins et les maquereaux.

Paul Galois

Syrie : les manœuvres des dirigeants impérialistes au prix du sang de la population

Depuis le 1^{er} février, l'armée de Bachar al-Assad mène l'attaque contre Alep, au nord de la Syrie, avec le soutien de la Russie et de l'Iran. Elle serait en passe de reprendre la deuxième ville syrienne, jusque-là aux mains des groupes de l'opposition.

« *Imposer sa solution sur le terrain en faisant de Bachar al-Assad la seule alternative aux djihadistes de Daech, c'était précisément l'un des objectifs de Vladimir Poutine lorsqu'il a envoyé son armée au secours du régime syrien, le 30 septembre* », pouvait-on lire dans le journal *Le Figaro*. La Russie n'a pas caché, c'est le moins qu'on puisse dire, sa volonté de permettre au régime d'al-Assad de remporter la victoire dans la guerre civile. Mais, depuis des mois, les représentants des puissances impérialistes, des États-Unis à la France, ne font que jouer la comédie de la recherche d'une solution démocratique, censée sauver le peuple syrien des exactions du régime.

Il est en effet de plus en plus évident que les États-Unis et la Russie sont maintenant parfaitement d'accord sur la question syrienne.

Lorsque la contestation sociale du régime syrien a fait place à une guerre civile entre le régime et des bandes armées rivales, les

États-Unis et leurs alliés occidentaux ont choisi d'attendre, en apportant éventuellement un soutien armé aux opposants, suffisant pour affaiblir le régime, mais insuffisant pour leur permettre de gagner. Le régime de Bachar al-Assad s'est révélé plus solide que prévu, face à une opposition formée de quelques démocrates mais aussi et surtout de divers groupes djihadistes, dont le front al-Nosra, la branche syrienne d'al-Qaïda, et d'autres groupes financés par l'Arabie saoudite et soutenus aussi par la France.

La Syrie est devenue l'arène dans laquelle les pays de la région réglent leurs différends : d'un côté, le régime de Damas, soutenu par l'Iran, la Russie et aussi le Hezbollah libanais, de l'autre, les groupes djihadistes, soutenus par l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie. La Turquie offre même à ces milices des facilités pour s'entraîner sur son sol et pour s'infiltrer en Syrie par la longue frontière séparant les deux pays. C'est

dans cette situation chaotique que, parmi les groupes djihadistes, le groupe État islamique, formé d'abord en Irak, s'est renforcé.

Aujourd'hui, face à un tel chaos, les puissances impérialistes, États-Unis en tête, se résolvent à constater, qu'à tout prendre, mieux vaut tenter de retrouver un semblant d'ordre et de stabilité en comptant sur Assad et son régime. Pour cela, l'intervention russe leur apporte une belle aide, en écrasant l'opposition à laquelle, de leur côté, ils cessent de fournir des armements, tout en multipliant

les protestations hypocrites. Il sera temps après de s'en prendre à l'État islamique.

En revanche, pour la population qui a été prise en étau entre les bandes armées et l'armée d'al-Assad, tout cela n'apporte que morts et destructions. Plus de 260 000 personnes ont déjà péri depuis mars 2011 et plus de la moitié de la population civile a été chassée de chez elle. Ceux qui n'ont pas encore fui les combats sont les plus pauvres. « *Nous estimons qu'il y a 31 000 nouveaux déplacés, dont 80% de femmes et d'enfants* », a affirmé Linda Tom, porte-parole

de l'ONU pour les affaires humanitaires, à propos des Syriens bloqués dans la localité syrienne de Bab al-Salama près de la frontière turque, après avoir fui l'offensive du régime et les raids russes.

Chaos, bombardements, dictature de groupes ou de régimes barbares, centaines de milliers de morts et millions de déplacés, voilà le résultat de la guerre civile syrienne et des interventions des différentes puissances, toutes bien sûr au nom de « l'aide » au peuple de Syrie.

Aline Rétesse



Alep en ruines.

Europe-Turquie : marchandage avec la peau des migrants

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, réunis à Amsterdam le 5 février, ont reproché à la Turquie d'avoir fermé sa frontière pour empêcher le passage de dizaines de milliers d'habitants syriens de la ville et de la région d'Alep, obligés de fuir l'offensive des troupes du régime de Bachar al-Assad appuyée par les bombardements russes.

« *La convention de Genève, qui stipule qu'il faut accueillir les réfugiés, est toujours valide* », ont déclaré les responsables européens, oubliant de s'appliquer à eux-mêmes cette recommandation quand ils refusent l'entrée des migrants en Europe.

Hollande et Merkel, lors d'un dîner dans un restaurant strasbourgeois le 7 février, se sont mis d'accord pour faire de l'aide à la Grèce et à la Turquie une question prioritaire du prochain sommet européen, les 18 et 19 février.

Pour l'instant, les trois

milliards d'euros promis à la Turquie pour l'aider à faire face à l'afflux de migrants ne lui ont toujours pas été versés. La décision officielle de créer un fonds de financement vient seulement d'être prise le 3 février. Et encore faut-il que les États membres de l'UE tiennent leurs engagements et lui versent les deux milliards d'euros qu'ils sont censés apporter.

Contrairement aux déclarations des dirigeants de la Commission européenne, l'argent n'est donc pas sur la table. L'attitude du gouvernement turc, refusant

d'ouvrir sa frontière aux réfugiés venus d'Alep et créant une situation humanitaire dramatique, fait d'ailleurs sûrement partie d'un chantage, pour faire savoir que, tant que l'argent ne sera pas là, la Turquie n'accueillera pas de réfugiés supplémentaires.

Même si l'argent finit par arriver au gouvernement turc, il servira d'ailleurs surtout à traquer et à parquer les migrants, et non à « *améliorer leur accès à l'éducation et à la santé* », comme a osé le prétendre le vice-président de la Commission européenne. Ce genre de discours hypocrite masque mal le fait que, pour ces dirigeants, l'essentiel est que la Grèce et la Turquie fassent plus efficacement le sale travail de gendarme et de gardien de camp de l'Europe.

Jean Sanday

Réfugiés : il faut arrêter l'hécatombe !

Pendant que la plupart des États européens, dont la France, ferment toujours plus leurs frontières aux réfugiés du Moyen-Orient, le déchaînement des bombardements en Syrie entraîne la fuite de nombreuses familles. Depuis le 1^{er} janvier 2016, près de 70 000 réfugiés ont pris la mer depuis la côte turque pour tenter d'atteindre les îles grecques.

Les conditions météorologiques sont telles, et surtout les embarcations sur lesquelles ils prennent place sont si dangereuses que les naufrages sont quotidiens, transformant la mer Égée en cimetière. Ainsi, le 26 janvier, cinq personnes sont mortes et seize autres ont disparu au sud d'Izmir. Le 27 janvier, six corps, dont celui d'un enfant, ont été repêchés au large de l'île grecque de Cos. Le 28 janvier, vingt-cinq corps, dont ceux de dix

enfants, ont été retrouvés par les gardes-côtes turcs non loin de l'île grecque de Samos. Le 30 janvier, trente-neuf corps, pour moitié des enfants, ont échoué sur le littoral turc, non loin de Lesbos. Le 8 février, trente-huit réfugiés se sont noyés dans la baie d'Edremit ; la moitié des victimes sont des enfants.

L'humanité la plus élémentaire commanderait de mettre immédiatement fin à cette hécatombe, en permettant aux migrants de se rendre en Europe par des moyens sûrs, sans devoir s'en remettre à des passeurs qui leur soutirent des sommes exorbitantes et leur font risquer leur vie. Mais l'urgence affirmée et réaffirmée par les dirigeants européens, à commencer par les dirigeants français, est de les empêcher coûte que coûte de venir. Une attitude scandaleuse et criminelle.

Lucien Déroit

Paniques boursières : le krach annoncé

La chute des indices boursiers fait planer ces jours-ci la menace d'un krach comme celui de 2008. À peine les déclarations rassurantes de Janet Yellen ou de Mario Draghi, responsables respectifs des banques centrales américaine et européenne, ont-elles calmé les frayeurs des financiers sur un point précis, qu'un nouveau vent de panique fait replonger les Bourses.

La baisse des prix du pétrole, le recul de la croissance économique en Chine ou encore les difficultés des banques ont été les déclencheurs des dernières poussées de fièvre. Mais, derrière cela, il y a l'absence de reprise de l'économie mondiale depuis 2008. Et il y a la fuite en avant de banques centrales mondiales qui ont inondé le secteur financier d'argent facile, créant des bulles spéculatives d'ampleur jamais vue, et qui ne savent pas comment arrêter l'évolution vers un nouvel effondrement financier.

Pétrole : les populations payent la folie des marchés

La baisse du prix du pétrole continue. Il se négocie maintenant autour de 30 dollars le baril, soit une baisse de plus de 70 % en un an et demi. Elle bénéficie aux pays importateurs, du moins à leurs industriels, mais enfonce les pays pauvres dans la crise.

L'Algérie, dont les hydrocarbures représentent 97 % des recettes d'exportation et 60 % des recettes budgétaires, a ainsi enregistré en 2015 un déficit de la balance commerciale de plus de 12 milliards de dollars, contre un excédent de 5 milliards fin 2014. À court terme, l'État algérien risque de ne plus pouvoir financer diverses subventions et les aides sociales qui permettent à une grande partie de la population de survivre. Pour 2016, le gouvernement a d'ores et déjà annoncé l'augmentation d'une série de taxes et, paradoxe, une hausse de 30 % du prix du litre d'essence. Celle-ci va se traduire par une augmentation du prix des transports, et donc de fortes hausses des tarifs des produits de consommation courante.

Les populations de pays comme la Guinée équatoriale, l'Angola, le Congo

Après l'explosion de la bulle de l'immobilier américain (crise des subprimes) suivie du krach boursier de 2008, les grandes banques centrales qui contrôlent l'émission des monnaies ont fourni des sommes d'argent considérables aux banques pour éviter l'effondrement généralisé du système financier. Pour empêcher des faillites en chaîne, elles leur ont prêté de l'argent frais à des taux dérisoires. Puis elles ont directement acheté des reconnaissances de dette, des actifs financiers qui ne valaient plus rien, fournissant

Brazzaville en Afrique, ou le Venezuela en Amérique latine, dont les produits pétroliers représentent plus de 85 % des recettes d'exportation, sont aussi menacés à court terme de voir leur situation, déjà misérable, se détériorer un peu plus.

La baisse du prix du pétrole, et ses conséquences catastrophiques pour les populations du monde, serait due à un déséquilibre des marchés, c'est-à-dire un excès de l'offre par rapport à la demande. C'est l'explication officielle mais les marchés ont bon dos. C'est d'abord la spéculation à la hausse sur les marchés financiers qui, jusqu'en 2014, a porté les prix à leur sommet.

Aujourd'hui, autant et plus que la faiblesse de la demande liée au marasme de l'économie mondiale, c'est à nouveau la spéculation, mais à la baisse des prix cette fois, qui explique en grande partie leur effondrement.

L'économie capitaliste est une économie folle, sans autre régulation que les lois erratiques des marchés, dont toutes les conséquences retombent sur les populations.

Jean-Jacques Lamy

là encore en échange de l'argent frais.

Cette dernière politique, appelée Quantitative Easing (QE), assouplissement quantitatif, a d'abord été lancée par la banque centrale américaine, la Fed, en visant notamment des produits financiers liés à l'immobilier. Le Royaume-Uni a fait de même, ainsi que le Japon. La banque centrale européenne, la BCE, a également mis en œuvre le sien, en rachetant essentiellement de la dette des États européens, espérant ainsi calmer la spéculation sur celle-ci.

Une partie importante de cet argent a été investi dans les actions, dans l'immobilier, dans la dette des États ou encore dans les innombrables produits financiers existants, engendrant de nouvelles bulles spéculatives et de nouvelles montagnes de dettes. Aux États-Unis, où le prix des actions a augmenté de 72 % au cours des cinq dernières années, l'évolution de l'indice boursier a même été directement parallèle à celle de la quantité d'argent injectée par la Fed.

En plus de créer de nouvelles bulles, cette politique monétaire a contribué à amplifier tous les mouvements financiers, aggravant leurs effets dévastateurs sur l'économie réelle. Ainsi, à l'été 2015, l'inquiétude des financiers devant la chute continue des prix des matières premières et leurs conséquences sur la



croissance des pays émergents a provoqué une fuite de capitaux dix fois supérieure à celle qui avait eu lieu il y a dix ans dans des circonstances similaires, faisant chuter de nombreuses monnaies d'un seul coup, comme le real brésilien, le rouble russe ou la livre turque.

Les responsables des banques centrales se rendent bien compte du danger que représente cette masse monétaire grandissante. Mais ils n'ont pas de solution pour la faire décroître, ni même pour vraiment freiner son expansion. La BCE par exemple craint, si elle cesse d'acheter des dettes d'État, une nouvelle vague de spéculation sur la dette de pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal,

ou même l'Italie et la France. Quant à augmenter le taux d'intérêt auquel elles prêtent l'argent aux grandes banques privées, les banques centrales ne l'envisagent qu'avec d'innombrables précautions et à très long terme. Car une remontée même faible des taux d'intérêt pourrait causer la faillite d'un grand nombre de banques et de fonds d'investissement.

Face à toutes ces contradictions, les gouvernements ne maîtrisent rien, même s'ils s'agitent pour faire croire le contraire. Et leur action se résume en réalité à entretenir les moyens de la spéculation, l'enrichissement de la bourgeoisie, et le risque de krach qui en découle.

Pierre Royan

Wikileaks : Assange en « détention de fait »

Le 5 février, le fondateur de Wikileaks Julian Assange est apparu sur un balcon de l'ambassade d'Équateur à Londres, où il est réfugié depuis trois ans et demi. Il a pu se réjouir publiquement de la déclaration d'une commission de l'ONU, pour qui son séjour forcé dans cette ambassade est une « détention de fait ». Dénonçant son caractère arbitraire, elle a demandé qu'il puisse retrouver sa liberté de mouvement. Le gouvernement britannique n'en a pas moins déclaré qu'il ne se sentait pas engagé par ces conclusions et qu'elles n'avaient rien

d'impératives. Il continuera donc de dépenser 11 000 euros par jour pour maintenir la surveillance sur Julian Assange.

Derrière la Grande-Bretagne, il y a les États-Unis, prêts à tout pour châtier celui qui a rendu publiques de nombreuses informations confidentielles et gênantes: transcriptions d'écoutes de la NSA, informations sur le nombre réel de victimes civiles lors des guerres en Afghanistan et en Irak, et même images sur des crimes de l'armée américaine.

En juillet dernier, Wikileaks avait dévoilé des preuves de l'espionnage de

Hollande en personne par les services secrets américains. Au même moment, Assange avait présenté à la France une demande d'asile, qui a été refusée. À cette occasion, il avait eu plusieurs contacts directs avec Hollande. « François Hollande a eu l'air très faible », a-t-il raconté lors d'une interview récente. Mais surtout il a été très complice des autorités américaines. Car tous ces chefs de gouvernement sont bien d'accord entre eux pour faire respecter la loi du silence protégeant les basses œuvres de leurs appareils d'État respectifs.

Antoine Ferrer

Grèce : grève générale contre la réforme des retraites

La grève du 4 février contre la réforme des retraites en Grèce a été la plus importante de ces dernières années. Les confédérations syndicales du public (GSEE) et du privé (Adedy) y appelaient, ainsi que le syndicat PAME, proche du KKE (parti communiste), et également les syndicats d'entrepreneurs de petites entreprises.

Dans de très nombreuses villes les commerces sont restés fermés, les transports paralysés, les manifestations ont rassemblé aussi bien les employés et les ouvriers des entreprises privées que le personnel des hôpitaux, de la recherche scientifique, les enseignants, les gérants de stations-service, les chauffeurs de taxis, les professions libérales de toutes sortes, avocats, médecins, etc., sans compter les retraités de toutes professions. On a compté plus de 40 000 manifestants à Athènes, 15 000 à Thessalonique, la deuxième ville du pays, et plusieurs milliers dans d'autres villes moins importantes. À Volos, les pêcheurs ont bloqué le port, et dans tout le pays les marins ont entamé une grève de 48 heures. Quant aux agriculteurs, qui font régulièrement des barrages sur les routes, ils ont participé au blocage des centres-villes.

Tous réclamaient le retrait du projet de loi qui devrait entraîner une amputation des retraites de 15 % à 30 % et une hausse des cotisations sociales. Cette réforme est exigée par les créanciers européens, qui viennent d'ailleurs de la déclarer insuffisante. Ils exigent, entre autres, une baisse plus importante de la retraite principale, avant d'accepter de verser au gouvernement grec le moindre euro supplémentaire.

Devant la contestation généralisée, le gouvernement de Tsipras fait valoir qu'il a essayé de protéger les plus petites retraites. Mais cela ne convainc pas les retraités, dont la moitié vit en dessous du seuil de pauvreté, et qui souvent nourrissent leur famille au chômage. Cela ne convainc pas non plus les salariés qui devront cotiser davantage pour une retraite de plus en plus hypothétique.

Les membres des



4 février. Manifestation contre la réforme des retraites.

professions libérales, y compris les plus favorisés, haussent le ton, d'autant plus que la réforme de la sécurité sociale se double d'une réforme des impôts qui augmente la pression fiscale. Quant aux agriculteurs, leur sort et leur niveau de vie, bien que très variables, sont souvent peu élevés. Mais ils ont bénéficié pendant des années d'exemptions de taxe sur le gazole, de TVA réduite sur de nombreux produits, de faibles cotisations aux caisses de sécurité sociale et de subventions

européennes pas toujours taxées. Tous ces avantages ont été longtemps préservés par les deux grands partis clientélistes de centre gauche et de droite, qui se succédaient au pouvoir. La réforme devrait les supprimer. D'où cette exaspération que la bourgeoisie grecque et son parti de droite, la Nouvelle démocratie, ne vont pas se priver d'exploiter.

D'après un récent sondage, 85 % des personnes interrogées seraient mécontentes du gouvernement, et 71 % de celles qui

ont voté Syriza en septembre 2015. Les créanciers ont décidé coûte que coûte de faire payer la population grecque. En faisant croire qu'il pouvait atténuer leurs exigences tout en évitant de s'en prendre au grand capital, Tsipras a seulement démontré son impuissance avant de se transformer en exécuteur des volontés des créanciers de la Grèce et de devenir à son tour la cible de tous ceux que cette politique mécontente à un titre ou à un autre.

Sylvie Maréchal

États-Unis, quarante ans dans les oubliettes de l'État : liberté pour Leonard Peltier !

Depuis quarante ans et son arrestation le 6 février 1976, Leonard Peltier, militant amérindien de la tribu sioux Lakota, membre du Mouvement des Indiens américains (AIM), est emprisonné. En 1977, il a été condamné à une double peine de prison à perpétuité pour deux crimes qu'il dit ne pas avoir commis. Pour Amnesty International, c'est un prisonnier politique qui « devrait être libéré immédiatement et sans condition ».

Le 25 juin 1975, deux agents du FBI, Coler et Williams, suivent la voiture d'un délinquant. Cette filature les conduit au cœur de la réserve indienne de Pine Ridge, à Oglala. Leur irruption dans cette réserve, une des plus peuplées et des plus misérables, déclenche une fusillade. Les deux agents sont abattus.

En représailles, le FBI mobilise des centaines d'agents pour retrouver les coupables. Dans cette réserve, une poignée de militants du Mouvement des Indiens américains (AIM), qui défend les droits et la dignité des Indiens d'Amérique, se sont installés pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes qui submergent

les réserves indiennes, pauvreté, alcoolisme, maladies, désespoir, des problèmes très marqués à Pine Ridge. C'est vers eux que le FBI oriente les recherches.

L'AIM est alors connue du public depuis 1972, peu après la réélection du président Nixon, lorsque ses militants ont envahi le bureau des affaires indiennes à Washington. En 1973, ils ont récidivé à Wounded Knee, où deux ou trois cents Indiens, hommes femmes et enfants, ont été massacrés par l'armée américaine en décembre 1890. L'occupation du site de Wounded Knee a duré 71 jours malgré l'intervention de la police, du FBI et même de véhicules blindés. Inspirés

par la lutte des Noirs qui dure depuis une vingtaine d'années, une fraction des Indiens s'est radicalisée et exige ses droits.

Depuis lors, comme il l'a fait pour l'aile radicale du mouvement noir, l'État américain cherche à anéantir ce mouvement en frappant ses militants. Des centaines de ses membres sont poursuivis. Près de deux cents se retrouvent devant les tribunaux. Dans les réserves, les autorités américaines s'appuient sur une mafia indienne qui prospère grâce à l'argent de l'État fédéral qui lui permet de s'enrichir mais aussi d'armer des gros bras qui s'attaquent à ceux qui sont tentés de suivre l'AIM. Ainsi à Pine Ridge règne Dick Wilson, qui s'est vanté à la télévision de régler leur compte aux militants de l'AIM. Des dizaines d'Indiens sont ainsi assassinés par ces nervis, d'autres blessés ou estropiés. Cette milice s'en prend aussi aux femmes, aux enfants et aux vieillards. C'est dans

ce contexte d'affrontements au sein des réserves indiennes que se produit l'incident d'Oglala.

Le FBI a désigné trois coupables, Dino Butler, Bob Robideau et Leonard Peltier, trois membres de l'AIM. Peltier réussit à passer au Canada mais les deux autres sont arrêtés et jugés. Mais le dossier d'accusation ne convainc pas les jurés et les deux hommes sont acquittés au nom de la légitime défense.

Cet échec inattendu est un choc pour le FBI, qui ficelle un dossier sur mesure à base de faux témoignages et de preuves matérielles douteuses contre Peltier. Ils obtiennent de cette façon son extradition du Canada et il est promptement jugé et condamné. Malgré leur propre contre-enquête, qui détruit une partie de l'accusation, et bien qu'ils n'aient jamais eu accès à la totalité du dossier du FBI contre Peltier, ses défenseurs ne peuvent obtenir qu'il soit rejugé et libéré.

Des personnalités ont

tenté d'obtenir sa libération, notamment Nelson Mandela et Desmond Tutu. Robert Redford a produit un documentaire en faveur du prisonnier. Lors de sa réélection de 1996, Bill Clinton déclare qu'il n'oubliera pas Peltier, ce qu'il fait aussitôt élu. En 1999, le Parlement européen adopte une résolution en faveur de sa libération, restée sans suite.

Comme pour d'autres militants des années soixante et soixante-dix, le plus souvent des militants noirs comme Albert Woodfox (emprisonné depuis 1972) ou Mumia Abu-Jamal (enfermé depuis 1982), l'État américain entend faire expier Leonard Peltier pour avoir osé relever la tête contre une société injuste, raciste et exploiteuse ; une tâche dans laquelle le FBI a joué un rôle de premier plan dans la surveillance comme dans la répression. Pendant ce temps, la situation de la majorité des Noirs ou des Indiens n'a cessé de se dégrader.

Jacques Fontenoy

Airbus – Nantes et Saint-Nazaire : débrayages contre l'augmentation du temps de travail

À Airbus Nantes et Saint-Nazaire, les salariés croulent sous la charge de commandes qui représentent dix ans de travail et la direction cherche par tous les moyens à augmenter la production sans embaucher de personnel supplémentaire en CDI.

Cela se traduit par l'intérim en forte hausse, les contrats en CDD qui s'enchaînent, les pressions pour les heures supplémentaires le samedi, et surtout l'augmentation des cadences sur tous les postes, principalement sur les chaînes d'assemblage.

La dernière trouvaille de la direction serait de demander aux travailleurs à la production de pointer en tenue de travail, alors que jusqu'à présent les temps d'habillage et de déshabillage faisaient partie du temps de travail.

La direction veut maintenant imposer que ce temps ne soit plus comptabilisé mais compensé, pour moitié en prime, à 2,7 % du salaire de base, ce qui représente par exemple 60 euros brut pour un salaire de 2 200 euros, et pour le reste avec deux

heures par mois mises sur un compte épargne temps.

L'objectif est très clair : augmenter le temps de travail et la productivité sous prétexte de commandes importantes, en aggravant les conditions de travail.

Sur les deux sites, à la production, 600 salariés ont débrayé deux heures mardi 2 février à Saint-Nazaire à l'appel de FO et de la CGT. Le lendemain, à Nantes, 300 travailleurs ont arrêté le travail deux heures pour dire leur refus du « badgeage en bleu » et leur refus de « travailler plus, pour gagner plus » comme le dit la propagande patronale.

D'autres actions sont à venir. Il y a des commandes, c'est aux patrons d'embaucher, à commencer par les intérimaires qui en ont assez de la précarité.

Correspondant LO

Sanofi : un groupe multimilliardaire licencié

Le groupe Sanofi vient d'annoncer un nouveau plan de suppressions d'emplois. La direction en annonce 600, mais en réalité plus de 1 000 postes seraient supprimés en comptant ceux actuellement vacants, sans compter ceux des sous-traitants et tous les précaires dont les contrats ne seront pas renouvelés.

Au nom de l'emploi, le groupe avait pourtant reçu 153 millions d'euros d'aides publiques l'an dernier, principalement au titre des crédits impôt recherche (CIR) et compétitivité emploi (CICE). Avec les plans qui se succèdent depuis cinq ans, ce groupe riche, le deuxième du pays par ses bénéfices, alimente la catastrophe sociale qu'est le chômage.

L'annonce de la direction s'inscrit dans le cadre

du plan de compétitivité annoncé fin 2015, qui prévoyait des changements de rythmes et des suppressions de jours de congés ou de RTT dans les différentes branches du groupe, notamment Pasteur (branche vaccins) et SWI (branche médicaments). Les services administratifs sont mutualisés en une seule branche, SAG, où de nombreux postes seront supprimés à Lyon et dans la région parisienne. Et contrairement

à ce qu'affirme la direction, le plan touche aussi la recherche et le développement. L'objectif affiché est d'avoir des salariés flexibles et corvéables.

Imposer du travail supplémentaire – peu ou pas payé – à la majorité des travailleurs, et jeter au chômage ceux jugés les moins productifs, ce sont les deux faces de la même médaille baptisée compétitivité. Ces sacrifices sont exigés au nom de la guerre que se livrent entre eux les géants de la pharmacie. Cette guerre a lieu sur les marchés et à la Bourse, et se fait, elle aussi, avec la peau des travailleurs.

Correspondant LO

Ceux qui bâfrement et ceux qui trinquent

L'industrie pharmaceutique ne cesse de pleurer... la bouche pleine. Sanofi vient de publier son bilan 2015 et se rengorge de ses 7,35 milliards d'euros de bénéfice net. Les actionnaires vont recevoir un dividende de 2,93 euros par

action, contre 2,85 euros l'année précédente, soit « la 22^e année consécutive de hausse de dividende », annonce fièrement la direction de l'entreprise.

Dans le même communiqué, elle rappelle le lancement, à la fin de l'année

dernière, « d'un vaste plan d'économies de 1,5 milliard d'euros sur trois ans », qui fait suite à de nombreux autres tout au long de ces vingt-deux ans, avec, encore, la suppression d'au moins 600 emplois en France.

Ruptures conventionnelles : accords « gagnant-gagnant » pour les patrons

Depuis la création en 2008 de ce type d'accord à l'amiable entre patron et salarié, près de deux millions de ruptures conventionnelles auraient été signées, dont près de 360 000 pour la seule année 2015. Et la presse de s'extasier sur ce succès, sous-entendant qu'il serait plébiscité par les salariés.

Une étude du Centre d'études pour l'emploi vient pourtant de remettre les pendules à l'heure. D'une part, elle souligne que si, dans près de six cas sur dix, les salariés sont à l'origine de la demande de rupture, c'est avant tout parce que leurs conditions de travail se sont détériorées. Sur 101 salariés

interrogés, 69 déclarent n'avoir bénéficié d'aucune augmentation de salaire ces dernières années, quand quatorze d'entre eux signalent le non-paiement des heures supplémentaires, des primes... voire de leur salaire ! La rupture conventionnelle, contrairement à une démission, donne droit aux

allocations chômage et on comprend que ces travailleurs profitent d'une occasion pour aller chercher du travail ailleurs s'ils le peuvent. Au final, la moitié des salariés qui ont demandé une rupture conventionnelle disent l'avoir fait suite à un conflit avec le patron.

Par contre, 30 % des

salariés disent avoir été contraints de partir. Pour le patron, la rupture conventionnelle remplace avantageusement le licenciement : il n'a plus à en justifier le motif, ni à craindre une contestation ultérieure. On comprend mieux le succès de ce licenciement déguisé.

J.-L. G.

Travail du dimanche : mesquineries et intimidations chez Celio

Les négociations sur le travail du dimanche chez Celio durent depuis quelques mois. La direction propose une majoration de 150 % et un jour de repos compensateur par dimanche travaillé, ce qui ne constitue en rien une amélioration.

36 magasins Celio ouvraient déjà régulièrement le dimanche. Les négociations sur le travail dominical ne portent donc pas seulement sur les magasins situés dans les zones touristiques internationales (ZTI) mais également sur ceux en zones touristiques (ZT), en zones commerciales (ZC) et dans certaines gares. Le seul magasin qui se trouve en ZTI et qui est directement concerné par

la loi Macron est celui des Champs-Élysées. Or il représente à lui seul une part significative du chiffre d'affaires de Celio. Pour les 35 autres magasins, la direction voudrait négocier un accord au rabais.

Pour ce faire, elle manie le mensonge et l'intimidation. Elle a commencé par dire aux délégués syndicaux que, si aucun accord n'était trouvé, le magasin des Champs-Élysées

fermerait le dimanche. Puis ses émissaires ont fait pression sur les travailleurs pour qu'ils signent une pétition adressée aux syndicats, demandant à travailler le dimanche. Mais le ton n'était pas si unanime et certains travailleurs étaient outrés de voir la direction parler en leur nom pour arriver à ses fins. Dans le même temps, elle a fustigé les organisations syndicales qui refusaient de signer.

Depuis des années, les effectifs diminuent drastiquement dans tous les magasins. Celui des Champs-Élysées comptait 52 employés il y a encore



quelques années et n'en compte plus aujourd'hui que 26. Autant dire que la promesse selon laquelle le volontariat sera respecté ne trompe personne. Déjà, chaque employé se voit souvent imposer des horaires non désirés.

Même si la direction n'hésite pas à mentir et à jouer l'intimidation pour tenter de faire signer un accord au rabais, nombre de salariés n'ont pas l'intention de se laisser tondre la laine sur le dos.

Correspondant LO

Groupe PSA-Peugeot-Citroën

Poissy : suppressions d'emplois et profits record

PSA Peugeot-Citroën vient d'annoncer la suppression de 740 emplois à l'usine de Poissy, dans les Yvelines. L'effectif des travailleurs en contrats à durée indéterminée (CDI) de cet établissement, où sont fabriquées une partie des Citroën C3, des Peugeot 208, et la DS3, est passé de 6 000 en 2012 à 4 600 aujourd'hui.

La direction se donne quelques mois pour faire baisser ce chiffre sous la barre des 4 000, utilisant le prétexte de la fin de l'équipe de nuit suite à la fin de vie de la C3, prévue seulement pour le printemps 2017!

L'objectif de la direction est simple: vider l'usine le plus rapidement possible d'un grand nombre de ses travailleurs en CDI, pour les remplacer par des intérimaires. Ces 740 suppressions d'emplois, même si elles sont prévues sous forme de départs volontaires et de préretraites non remplacés, vont se traduire encore un peu plus par une augmentation de la charge de travail sur chaque poste.

Cette nouvelle attaque

contre l'emploi se fait à quelques jours de l'annonce des résultats financiers de l'année 2015. Tout indique qu'ils vont faire partie des plus hauts que le groupe ait connus ces dernières années. En effet le premier semestre de l'année 2015 avait déjà été excellent pour les actionnaires, avec l'annonce de près de 600 millions de bénéfice, sans compter toutes les dettes remboursées et une trésorerie de plusieurs milliards d'euros. Ces profits réalisés sur le dos des travailleurs n'empêchent pas, au contraire, les actionnaires d'en vouloir toujours plus.

Cette richesse produite pourrait largement servir à garder tous les travailleurs,



Débrayage en 2015

qu'ils soient en CDI ou en intérim, en répartissant le travail entre tous. Travailler tous en travaillant moins et en gardant le même salaire est pour les travailleurs une revendication vitale à défendre, face à la rapacité de la famille Peugeot et de l'État, principaux actionnaires du groupe.

Correspondant LO

Il y a de l'argent pour les salaires

Dans le groupe PSA, la dernière augmentation générale des salaires date de mars 2012. Et alors même que les discussions sont actuellement en cours avec les syndicats, la direction ne cache pas sa volonté de continuer à les bloquer.

Ces derniers mois, le PDG Carlos Tavares a fait le tour des usines, et partout il a tenu le même discours. À Mulhouse par exemple, il a affirmé: «*En France, les salariés ont un problème, ils regardent toujours le chiffre en bas de leur fiche de paye... mais le coût du travail est déjà trop élevé. Si on veut rester compétitifs et continuer de produire ici, on ne peut pas augmenter les salaires.*»

Sauf le sien! En 2014, lors de son arrivée à la tête de PSA, Tavares gagnait 3 500 euros par jour. Un an plus tard, son salaire avait grimpé à 7 500 euros par jour, samedis et dimanches compris!

Pendant que les salaires des travailleurs sont bloqués depuis près de quatre ans, notamment avec l'application d'un accord de compétitivité, les ventes et les bénéfices du groupe n'ont pas cessé d'augmenter. Pour 2015, les ventes en

Europe –présentée comme un marché ultraconcurrentiel– ont progressé de près de 6%, et les bénéfices du premier semestre frôlaient les 600 millions d'euros. Les résultats financiers annuels ne seront dévoilés que le 24 février mais, lors de la première réunion sur les salaires, la direction n'a pas caché qu'ils seraient excellents... tout en pleurant la bouche pleine sur une année 2016 présentée comme difficile.

Dans la foulée de la communication des bénéfices, la direction réunira les syndicats pour annoncer ce qu'elle a prévu comme mesures salariales pour cette année. Continuer de bloquer les salaires, alors que les profits devraient battre des records, serait une vraie provocation.

La direction a donc prévu de dévoiler, toujours ce 24 février, le montant des primes d'intéressement et de participation. Elle a déjà

pris soin de faire dire, par la bouche de certains syndicats, que ces primes pourraient être supérieures à 2 000 euros, un montant sans précédent depuis une quinzaine d'années.

Dans les ateliers, ces primes font discuter, mais cela n'occulte pas la question des salaires, dont le blocage a déjà fait perdre à chacun plus de 2 500 euros depuis 2012. De nombreux ouvriers disent qu'une prime plus importante que les années passées, ce sera tant mieux, mais cela ne remplacera pas ce qu'il faudrait tous les mois en plus sur la feuille de paye.

Après avoir déjà supprimé des milliers d'emplois, et en continuant à en supprimer, PSA s'apprête à faire beaucoup de bénéfices. Pour imposer que ces profits servent à maintenir les emplois et à augmenter les salaires, plutôt que de continuer à enrichir une poignée d'actionnaires, il faudra une mobilisation des travailleurs à la hauteur, et à l'échelle de toutes les usines du groupe.

Correspondant LO

Rennes: une externalisation qui ne passe pas

Depuis quelques mois, PSA procède à la cession à des sous-traitants de plusieurs services de ses usines et centres de développement. Les salariés de ces services sont transférés avec l'activité, ce qui permet à PSA de diminuer les effectifs sans déboursier un euro en plan de licenciements.

L'an dernier, PSA s'est débarrassé de plusieurs centaines de travailleurs, en cédant les pompiers, les concepteurs de lignes de ferrage, les essayeurs de voitures, etc., à différents sous-traitants.

Jeudi 4 février, c'est une partie de son activité informatique que PSA annonçait vouloir externaliser au 1^{er} juin 2016. Ce projet s'accompagne du transfert à la société Cap Gemini de 198 techniciens et cadres, dont 47 de Rennes. Dans cette usine, la plupart des 47 salariés sont issus de reconversions, suite aux

différentes vagues de suppressions de postes depuis 2009. Ils craignent légitimement que leur transfert ne soit qu'une étape vers leur licenciement, que PSA sous-traiterait à Cap Gemini.

Plusieurs d'entre eux ont décidé de ne pas se laisser faire sans rien dire. Et c'est avec des pancartes «*PSA nous a vendus*» autour du cou qu'une douzaine de techniciens ont accueilli la DRH et des responsables de l'informatique à une réunion d'information sur leur vente, le vendredi 5 février. Ils sont allés ensuite informer les autres travailleurs de l'usine à la cantine et à la sortie des ateliers.

Ils ont l'intention de mener d'autres actions dans les jours à venir, car ils savent que c'est en ralliant d'autres travailleurs qu'ils pourront peser sur les décisions de la direction.

Correspondant LO

Carrefour Alma – Rennes: une mobilisation réussie

Samedi 6 février, les employés de l'hypermarché Carrefour Alma de Rennes ont décidé de faire entendre à la direction leur mécontentement sur leurs conditions de travail. Plus d'une soixantaine de travailleurs ont fait grève ce jour-là.

Les grévistes se sont retrouvés devant le magasin pour distribuer des tracts aux clients, afin de dénoncer le sous-effectif et la remise en cause de la convention collective. Un tour dans le magasin a eu lieu, aux cris de «*Ras le bol du sous-effectif*», sous le regard solidaire des clients et aussi de collègues non grévistes. À midi, nombre de caissières qui avaient prévu de reprendre le travail ont finalement décidé de faire grève toute

la journée, suite à une réflexion du directeur du magasin. En effet celui-ci a cru utile de lancer aux caissières grévistes qui retournaient en caisse: «*Alors, vous vous êtes bien amusées?*» Cette réflexion a eu la réponse qu'elle méritait, les caissières n'ont pas repris le travail et la fermeture du magasin, faute de caissières en nombre suffisant, a dû être avancée de trois quarts d'heure.

Les grévistes sont satisfaits d'avoir pu dire à la direction tout ce qu'ils pensaient de sa politique, au cours de cette journée. En se quittant, certains ont avancé l'idée de remettre ça rapidement si la direction reste sourde.

Correspondant LO

Liebherr Aerospace – Toulouse : grève pour les salaires

Liebherr Aerospace Toulouse, qui compte 1 300 travailleurs répartis sur deux sites, l'un à Toulouse et l'autre à Campsas près de Montauban, est une entreprise du secteur aéronautique particulièrement profitable pour son actionnaire unique : 44 millions d'euros de dividendes pour 2015, soit 35 000 euros par salarié. Sur les cinq dernières années, la moyenne a été de 40 millions d'euros de dividendes par an, avec un chiffre d'affaires qui a augmenté de 40 %.

L'annonce par la direction d'un abaissement des augmentations générales aux alentours de 1 % a donc fait l'effet d'une provocation. De plus, du fait de tripatouillages comptables, la participation passait de 1,3 mois de salaire à 0,8 mois, et la direction prévoyait la baisse du supplément de participation de 1 000 euros à 800 euros. Au total, par exemple pour un salaire net de 1 680 euros, c'était 634 euros net en moins sur l'année !

Autant dire que, face à un tel mépris, l'écoeurement et l'envie de ne pas en rester là se sont manifestés. Le 28 janvier, les quelque 150 travailleurs

du site de Campsas ont pris l'initiative, se réunissant en assemblée générale et décidant de se mettre en grève le lundi 1^{er} février pour la venue des directeurs devant faire visiter le site à des pontes d'Airbus.

Ce jour-là, les visiteurs ont été accueillis avec des banderoles accrochées aux grilles, traversant des ateliers et bureaux désertés par les 95 % de grévistes, et obligés de passer entre deux rangées de travailleurs qui avaient jeté de la menue monnaie par terre, en symbole de l'augmentation misérable des salaires. Les trois équipes faisaient grève avec le même succès et la grève était reconduite.



Le lendemain, à Toulouse, 300 travailleurs se sont retrouvés devant la salle des négociations salariales. Certains services des ateliers étaient grévistes à 100 %, de jeunes embauchés depuis moins d'un an et quelques secteurs des bureaux étaient là aussi. La direction a alors essayé de calmer les choses en faisant passer le supplément de la prime de participation de 800 à 1 200 euros annuels, les augmentations de salaire restant aussi minables, à 0,2 % près. Mais, par un

vote à main levée, les grévistes de Toulouse ont décidé de continuer le mouvement, tout comme ceux de Campsas, eux aussi en assemblée générale.

La direction a alors annoncé que le supplément de prime passerait à 1 500 euros. Pendant ce temps, les grévistes faisaient le tour des bureaux, recevant un accueil chaleureux. Leurs interventions à la cantine furent applaudies. L'après-midi, le mouvement fut renforcé par des salariés des bureaux et par des cadres, touchant près

de 400 travailleurs. Rendez-vous était pris pour le lendemain matin, beaucoup restant en grève tout l'après-midi et un cortège faisant le tour de l'usine.

Le lendemain, le sentiment d'avoir fait reculer la direction et d'avoir rentabilisé la grève dominait à l'approche d'une nouvelle réunion de négociations.

Face à une direction arrogante qui pensait que les jeux étaient faits d'avance et qu'elle pouvait tout se permettre, cette réaction collective a été salutaire.

Correspondant LO

Carbone Savoie : en grève pour garder leurs emplois

Les usines Carbone Savoie sont en grève, celle de Vénissieux, dans la banlieue de Lyon, depuis le 1^{er} février, et celle de Notre-Dame-de-Briançon, en Savoie dans la Tarentaise, depuis le mardi 2.

Ces usines fabriquent des électrodes de carbone, principalement pour l'industrie de l'aluminium. Elles sont anciennes et ont connu différents propriétaires, depuis Pechiney jusqu'à Rio Tinto aujourd'hui, en passant par Alcan. Au fur et à mesure de ces reprises, les effectifs ont baissé et l'usine de Lannemezan a fermé l'année dernière. Il reste une centaine de personnes à Vénissieux et près de 300 à

Notre-Dame.

Rio Tinto, qui est le deuxième groupe minier mondial, veut se désengager de la fabrication d'électrodes, sans en donner les raisons. Il négocie la vente des deux usines avec Alandia industries, un fonds de « retour-nement » français. Aussi les salariés sont-ils inquiets, car ce genre de fonds est connu pour racheter des entreprises pour les restructurer et les revendre ou

les fermer, en gagnant un maximum d'argent au passage. Pour l'instant, la plus grande opacité règne sur les intentions d'Alandia : sur l'avenir des usines, les salaires, les garanties sociales. C'est donc pour obtenir des garanties que les travailleurs se sont mis en grève.

À Vénissieux, la grève a démarré lundi 1^{er} février, à l'appel des syndicats FO et CGT, et seuls quelques travailleurs sont entrés. Des ouvriers, des techniciens et même des cadres étaient présents au piquet de grève, jour et nuit, car l'usine tourne en 5x8. Mardi 2, des

grévistes sont allés à l'assemblée générale à Notre-Dame-de-Briançon, où leur présence a décidé ceux qui hésitaient encore à se mettre en grève. Depuis, la grève est totale à Notre-Dame : personne n'entre. Déjà, en janvier, les travailleurs avaient barré la route nationale et, si rien n'a bougé d'ici là, ils envisagent de le faire de nouveau lors des grands départs en vacances vers les stations de sports d'hiver.

À Vénissieux, un rassemblement s'est tenu devant l'usine lundi 8 février, à l'appel des syndicats et de la mairie, qui apporte un

soutien matériel et humain à la grève, en présence de la maire. Environ 200 personnes, militants et habitants, sont venues soutenir les grévistes. Car la ville commence à avoir une longue expérience d'usines vendues et fermées.

Les grévistes s'adressent aussi aux pouvoirs publics, préfet et ministre : Rio Tinto touche des aides multiples, CICE, CIR, électricité à bas prix. Alors, la moindre des choses serait de lui demander des comptes et de l'obliger à maintenir les emplois.

Correspondant LO

Fonderie Castmétal – Doubs : quatre ouvriers licenciés obtiennent leur réintégration

La cour d'appel de Besançon a ordonné, le 2 février 2016, la réintégration immédiate de quatre travailleurs, militants CGT, avec paiement des salaires qu'ils n'ont plus perçus depuis leur licenciement. La direction de Castmétal (une fonderie du groupe Safe Metal à Colombier-Fontaine dans le Doubs) les avait licenciés en avril 2015 pour faute grave pour de prétendus faits de harcèlement. En réalité, elle avait voulu interdire la création d'un syndicat CGT.

Dans cette fonderie, la majorité des ouvriers sont turcs, les conditions de travail sont particulièrement pénibles et les accidents du travail nombreux. Les quatre ouvriers licenciés sont parmi ceux

à l'origine de la création d'un syndicat CGT. Des élections professionnelles étaient prévues en juin 2015. Le patron décidait de mettre ces ouvriers dehors immédiatement, sans être payés, avec des mises à pied

conservatoires, puis de les licencier. Cela a provoqué la grève d'une trentaine d'ouvriers, sur les 130 de l'usine. Le syndicat CFDT de l'usine s'est dit contre la grève, en déclarant : « Ça ne concerne que les Turcs. » Pendant cinq semaines, les grévistes ont occupé le portail de la fonderie jour et nuit, leurs compagnes et épouses à leurs côtés.

Le patron de l'usine a bien sûr reçu le soutien du Medef local. Le sénateur du PS, Martial Bourquin, s'est contenté de gesticulations en déclarant : « Il est urgent d'établir les conditions du

dialogue dans cette entreprise, avant qu'elle ne soit en grande difficulté. » Les grévistes ont le soutien de l'union locale des syndicats CGT d'Audincourt et d'autres syndicats CGT comme celui de Peugeot Sochaux. Des travailleurs d'alentour ont aussi soutenu la grève, notamment en versant aux collectes.

Après cinq semaines de grève, n'ayant pu à eux seuls faire annuler les licenciements, les grévistes ont décidé de reprendre le travail. Mais leur combat n'a pas été inutile, puisque la mise en place d'un

syndicat plus proche de leurs préoccupations était acquise, une liste de candidats CGT se présentant aux élections de juin 2015. Et, dix mois plus tard, les quatre militants CGT licenciés obtenaient finalement leur réintégration.

Avant même que les journaux ne parlent de la décision de la cour d'appel, les téléphones de ces quatre ouvriers licenciés n'ont cessé de sonner, beaucoup parmi ceux de la fonderie et d'ailleurs tenant à exprimer leur joie.

Correspondant LO

Hospices Civils de Lyon : les secrétaires médicales se mobilisent

Les secrétaires médicales des Hospices civils de Lyon (HCL) étaient à nouveau en grève le 2 février contre la réorganisation des secrétariats. La direction générale projette en effet le redéploiement de leurs activités, avec une augmentation de leurs tâches et des plages horaires, et veut surtout profiter de l'occasion pour supprimer des postes.

Le mouvement, qui avait débuté au groupement hospitalier Est le 12 janvier, s'est étendu le 2 février à plusieurs autres hôpitaux des HCL avec une grève de deux heures. 33 % des secrétaires médicales des HCL, soit 256, ont débrayé. Dans certains endroits, les agents sont partis en manifestations spontanées, entonnant « *Secrétaires en colère, non aux patients dans*

la galère » ou « *On n'est pas des dactylos sans cerveau* », la direction voulant les transformer en robots du décrochage téléphonique et du tapage de comptes-rendus. À leur passage, des soignants se sont mis aux fenêtres pour les applaudir.

Les secrétaires médicales n'avaient pas quitté leur poste depuis près de trente ans pour certaines d'entre elles, mais au-

jourd'hui l'heure est à la colère. Elles disent : « *Depuis de nombreuses années, on n'a cessé de nous ajouter du travail sans nous demander notre avis et sans postes supplémentaires. Alors trop c'est trop.* » Pour elles, cette nouvelle réorganisation sera un appauvrissement de la qualité du service rendu



aux patients, aux usagers, mais également aux autres professionnels, et elles veulent que leur rôle humain de secrétaire ne soit pas négligé.

Cette mobilisation a pu se développer en partie grâce aux contacts que les secrétaires ont entre les

différents établissements. Un nouveau débrayage est annoncé en mars pour aller à la direction générale des HCL, et elles entendent bien réaffirmer, toutes ensemble, que cette réorganisation ne se fera pas sans elles.

Correspondant LO

La Poste - Dordogne : les facteurs ont relevé la tête

Début février, les facteurs de Dordogne ont lancé un mouvement sur plusieurs centres du département en même temps. Ils ont dénoncé les incessantes réorganisations de tournées et les suppressions d'emplois, au moins 44 ces deux dernières années sur le département.

Partout, le nombre de tournées a été réduit, ce qui a augmenté la charge de travail pour les facteurs restants. Des centres ont été fermés, comme celui du Bugue fin octobre 2015. Pour justifier tout cela, la direction de La Poste prétend que le trafic courrier est en baisse, mais ce n'est pas le ressenti de la majorité des facteurs, qui doivent notamment porter de plus en plus de colis. Pour presque tous, les dépassements d'horaire sont quotidiens. Les facteurs, qui travaillent déjà six jours sur sept pendant plusieurs semaines d'affilée, sont à bout de souffle. À Sarlat par exemple, où sont employés environ soixante-dix personnes pour 50 tournées, six postes de facteur ont été supprimés en 2015. Les tournées à découvert se multiplient, faute de facteurs disponibles. Dans beaucoup de centres, des mouvements de protestation ont déjà eu lieu fin 2015 et la direction s'était engagée à revoir les tournées. Mais cela n'a pas été fait.

Du 1^{er} au 3 février, les facteurs ont donc lancé ce mouvement sur plus d'une douzaine de centres, de Sarlat à Périgueux et Lalinde. Au total, ce sont plus d'une centaine de facteurs qui ont, à cette occasion, relevé la tête. Le 1^{er} février, à Sarlat, 70 % des facteurs étaient en grève. L'une des revendications mises en avant par les syndicats CGT, SUD et FO, qui soutenaient le mouvement, était de recalculer la charge de travail et de créer 150 emplois dans le département pour alléger les tournées.

La grève s'est poursuivie jusqu'à la fin de la semaine. S'il y a eu quelques avancées et des protocoles de fin de conflit signés, il est surtout notable qu'en réagissant tous ensemble les facteurs de Dordogne ont au moins remédié à l'émiettement des conflits et aux discussions centre par centre que la direction de La Poste cherche systématiquement à imposer, pour empêcher toute véritable riposte.

Correspondant LO

La Poste Paris Louvre : opération immobilière au mépris des postiers

Supprimer des emplois par milliers chaque année ne suffit pas à La Poste. Elle augmente aussi ses bénéfices en vendant et en louant des bâtiments qu'elle vide. Les postiers du bureau de poste du Louvre à Paris, longtemps le plus grand de France, sont victimes de cette politique. Pour réaliser la plus fructueuse de ses opérations immobilières, La Poste les oblige depuis le 16 novembre dernier à travailler dans des locaux en partie insalubres.

Le bâtiment postal de la rue du Louvre, vieux de 130 ans, va devenir un pôle d'activité avec hôtel quatre étoiles, commissariat, restaurants et commerces sur 35 000 mètres carrés. Pour mener à bien cette opération, encore fallait-il commencer par vider le site du personnel qui y travaillait. C'est ce qui s'est passé à l'automne dernier.

Après avoir dit pendant trois ans que les postiers resteraient sur le site pendant les travaux et qu'ensuite une activité postale y serait maintenue, la direction a annoncé brutalement la fermeture, huit mois avant qu'elle n'intervienne. Rien n'étant préparé pour l'accueil du personnel, des travaux ont été entrepris à la hâte dans trois sites voisins, pour accueillir d'un côté les facteurs et les chauffeurs qui distribuent le courrier sur les 1^{er} et 2^e arrondissements, de l'autre ceux qui le font sur les 3^e et 4^e, et encore ailleurs les guichets. Les travaux n'étaient même pas finis lors du déménagement.

Les guichets ont été déplacés dans un local commercial désaffecté, près du métro Étienne-Marcel. Le

personnel y est réduit au minimum, afin d'inciter les usagers, souvent désorientés, à utiliser les automates. Les horaires n'ont plus rien à voir avec ceux de l'ancienne poste du Louvre, dont les guichets étaient jadis ouverts sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Ce qui était possible il y a cent ans ne l'est plus au vingt et unième siècle !

Les postiers des 1^{er} et 2^e arrondissements ont pour leur part atterri dans un ancien bureau au métro Sentier. La circulation des camions et des véhicules postaux y est difficile et même dangereuse. Les deux tiers des facteurs travaillent en sous-sol, sans voir la lumière du jour quand ils s'y trouvent, et le flocage au plafond se délite sur leurs têtes. Les autres sont en étages, serrés comme des sardines dans un petit local.

Ceux des 3^e et 4^e arrondissements se retrouvent dans un bureau de poste désaffecté rue de Saintonge, où facteurs et camions postaux empruntent la même porte, avec les risques d'accident que cela comporte.

Quant aux employés des entreprises sous-traitantes

qui assuraient la cantine et le ménage, ils ont été contraints de partir sur d'autres sites, parfois éloignés, ou mis en fin de contrat quand ils travaillaient en contrats à durée déterminée (CDD).

Face à un tel mépris, les réactions n'ont pas manqué. Sans être suffisantes pour empêcher la fermeture de la poste du Louvre, elles se sont multipliées, notamment à Sentier. De nombreux rassemblements ont eu lieu, ainsi qu'une journée de grève suivie par les deux tiers du personnel. Les inspecteurs du travail, alertés par les syndicats, ont pointé le caractère illégal du travail en sous-sol et de l'activité dans une cour encombrée à Sentier, ainsi que de la sortie commune des facteurs et des camions à Saintonge.

La direction fait traîner les travaux et, pour tenter de faire taire la protestation, elle dit qu'elle pourrait bien délocaliser le bureau de Sentier une nouvelle fois, encore plus loin, ce qui est un véritable chantage. De nouveaux problèmes sont apparus. À Sentier, des conduites d'évacuation de WC dans les habitations situées au-dessus ont crevé, et les postiers ont trouvé des dépôts nauséabonds en revenant du week-end. Quant à Saintonge, une réorganisation, c'est-à-dire des suppressions d'emplois, y est annoncée pour juin prochain. Inutile de dire que la contestation peut et doit continuer.

Correspondant LO

Air France : des augmentations qui ne font pas le compte

À Air France, les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont eu lieu fin janvier, laissant aux syndicats jusqu'au 9 février pour signer ou pas ce que propose la compagnie : pas grand-chose, même si elle fait beaucoup de mousse autour.

Après avoir réalisé de forts bénéfices en 2015, la direction annonce, pour solde de tout compte, une prime d'intéressement de 900 euros en mai, et d'ici là 300 euros de prime en février pour le personnel au sol et navigant, et 400 euros pour les cadres.

Trompe-l'œil et marché de dupes

Au passage, la direction en profite pour poursuivre son bras de fer avec les pilotes en leur faisant du chantage : elle leur versera ces 400 euros, mais seulement si leurs syndicats acceptent son plan Perform 2020. Or, depuis des mois, ils refusent à juste titre de le signer, car il ferait perdre aux pilotes bien plus que cette somme, du fait de l'accroissement des rotations de vols et des pertes de repos. En clair, ils auront une prime s'ils acceptent de travailler plus tout en gagnant moins.

Le calcul est vite fait, pour la plupart des salariés de la compagnie : au total, cela fait l'équivalent de

100 euros de plus par mois sur la paie. Et la direction, qui espère produire son petit effet avec ça, de claironner que la masse salariale va croître de 2,2% en 2016. Mais ce chiffre mélange primes, augmentations individuelles, promotions, échelons d'ancienneté. Quant aux primes, ce ne sont pas de véritables hausses de salaire : non seulement il n'est pas prévu de les reconduire, mais elles n'entrent dans le calcul ni de la retraite ni des primes de nuit ou de travail du week-end, etc.

Un an de salaire perdu sur quinze ans

Et puis, cela ne peut faire oublier qu'avec son précédent plan Transform 2015 la direction fait travailler douze jours de plus par an (des RTT supprimés non compensés) ; qu'elle a revu à la baisse le calcul de l'ancienneté ; que d'autres dispositions de son plan augmentent la productivité, en clair l'exploitation de chacun par le patron ; qu'elle a bloqué les salaires pendant quatre ans et refuse

toujours toute augmentation générale des salaires.

Résultat, pour un mécanicien-avion ayant une vingtaine d'années d'ancienneté, ce que Transform lui fait perdre est de l'ordre d'un an de salaire pour quinze années de travail.

16 000 euros de profit par salarié

Si ses salariés sont dans le rouge, les chiffres que la direction affiche sont vert foncé. Entre ses économies aux dépens du personnel, le remplissage record de ses avions, sa facture de kérosène qui a fondu avec la baisse des cours du pétrole, les bénéfices sont au rendez-vous des actionnaires.

Si l'on prend ceux que

la direction veut bien annoncer (et elle en camoufle forcément une partie, ne serait-ce que grâce à sa filiale Air France finances domiciliée dans un paradis fiscal), on frise les 800 millions pour 2015. Soit au moins 16 000 euros de gagnés par salarié. Et si l'on considère qu'elle vient de rembourser un milliard aux banques, ce qu'elle a gagné chaque mois sur chaque employé grimpe à près de 3 000 euros : plus que le salaire moyen d'Air France, charges comprises !

Augmentez les salaires !

Bien sûr, se dire qu'on va avoir 100 euros de plus sur la paie chaque mois en 2016,

ça fait du bien, constatent nombre de travailleurs. Mais cela reste très loin de compenser tout ce qu'ils ont perdu en pouvoir d'achat depuis cinq ans.

C'est entre autres pour cela qu'ils étaient nombreux, toutes catégories confondues, le 5 octobre dernier à Roissy, à manifester devant le siège d'Air France, le jour où le DRH y a laissé sa chemise.

C'est plus qu'une chemise que les travailleurs ont perdu avec ces plans d'économies que la direction a imposés depuis des années. Et il faudra bien, un jour, s'y remettre tous ensemble pour lui réclamer ce qu'elle doit.

Correspondant LO



Manifestation à Roissy, le 5 octobre 2015

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse

s suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Corée du Nord : qui provoque qui ?

Dimanche 7 février, la Corée du Nord a lancé un satellite d'observation de la Terre. Cela a suffi au Conseil de sécurité de l'ONU pour se réunir en urgence et dénoncer une « provocation intolérable » !

Selon le Conseil de sécurité, en effet, le lancement nord-coréen utilisait « la technologie des missiles balistiques ». Mais c'est le cas de tous les lancements de satellites de ce type et cela n'occasionne pas qu'il se réunisse à chaque fois. L'ONU a aussi annoncé que de nouvelles mesures coercitives contre la Corée du Nord étaient en discussion. On se demande bien quelles restrictions supplémentaires vont être infligées à la population nord-coréenne.

Il y a presque quatre ans, en avril 2012, déjà à l'occasion du lancement d'un satellite, les grandes puissances, États-Unis en tête, avaient décidé de profiter de l'occasion pour durcir le blocus qui étouffait le pays, interdisant tout commerce et transfert d'argent avec lui. Cela avait aussi été l'occasion d'intensifier l'exercice militaire annuel des armées américaines et sud-coréennes, en en faisant l'un des plus importants au monde. L'ONU n'a d'ailleurs pas trouvé « provocante » cette démonstration de force aux frontières de la Corée du Nord.

La réaction du Conseil de sécurité et les

déclarations des grandes puissances visent à faire passer un pays de 25 millions d'habitants, affaibli par des décennies d'embargo, pour une menace militaire d'ordre international. Ce genre de mascarade fait penser aux fameuses armes de destruction massive de Saddam Hussein, qui n'ont jamais existé mais qui ont servi de prétexte à l'intervention militaire américaine de 2003 en Irak, intervention qui, elle, a massivement détruit le pays.

Le régime nord-coréen

est une dictature, c'est certain. Mais ce n'est pas ce qui gêne les grandes puissances, qui s'accommodent et s'appuient sur de nombreuses dictatures et régimes autoritaires, à commencer par celui de la Corée du Sud, où les militaires n'ont quitté le pouvoir qu'après la vague de luttes ouvrières de la fin des années 1980. Le régime nord-coréen paye encore, plus de soixante ans après la fin de la guerre de Corée en 1953, le fait d'avoir refusé de se soumettre à l'impérialisme américain, qui lui s'arroge le droit de lancer les fusées qu'il veut et de bombarder où il veut et quand il veut.

Pierre Royan



Italie : contorsions politiciennes autour du mariage gay

Le débat fait rage en Italie autour de l'examen du projet de loi sur l'union civile des couples homosexuels. Tout ce que le pays compte de réactionnaires y va de sa déclaration plus ou moins homophobe, et une manifestation à Rome a regroupé des dizaines de milliers de personnes, curés et bonnes sœurs y faisant des rondes pour sauver la civilisation, et donc la famille, tandis que le pape mettait les religieux de 185 couvents en prière pour « faire entendre raison aux sénateurs ».

Si le chef du gouvernement, Matteo Renzi, a voulu cette mesure sociétale, qui lui permet de rappeler aux électeurs de gauche qu'il est « démocrate », il a cependant été prudent et n'a pas présenté le projet de loi lui-même. Mais l'évolution la plus spectaculaire est celle de Beppe Grillo, le dirigeant du Mouvement

5 étoiles, qui soutenait le projet d'union civile mais qui revendique désormais pour ses élus la « liberté de conscience » pour se prononcer.

Plus que les effets des prières des nonnes, ce brusque revirement traduit une réalité politique. Car si une partie de l'électorat du Mouvement 5 étoiles vient de la gauche, une autre provient de la droite, contraignant Grillo à n'être « ni pour, ni contre, bien au contraire ». Pour l'ex-comique, qui a construit son succès politique autour de la dénonciation du « système », il s'agit surtout de ne fâcher aucun électeur potentiel, même si certains élus de son mouvement s'indignent de ce qu'ils considèrent comme une trahison. Ce n'est ni la première, ni la dernière des couleuvres qu'ils auront à avaler.

Nadia Cantale

L'accident de Brétigny : les experts en dissimulation de la SNCF

Jour après jour, les révélations se succèdent, qui montrent les stratagèmes utilisés par la SNCF pour dissimuler des éléments pendant l'enquête sur l'accident ferroviaire de Brétigny survenu le 12 juillet 2013.

Après *Le Canard enchaîné*, *Europe 1* et *Le Figaro* en ont donné à leur tour divers exemples. Ainsi une juriste de la SNCF a conseillé à un agent devant être entendu par les enquêteurs de se rendre à la convocation sans aucun document, pour ne pas leur faciliter la tâche. L'ordinateur d'un cadre chargé du secteur de Brétigny a aussi été déclaré volé. Les policiers l'ont pourtant retrouvé dans un local SNCF quelque temps plus tard... expurgé d'une partie de son contenu.

Les écoutes téléphoniques mises en place pendant l'enquête prouvent aussi que les responsables techniques de la SNCF étaient au courant de l'état lamentable du réseau : « Le matériel est en fin de vie, il y a des incidents tout le temps », « cette traversée-jonction, elle est pourrie », étaient leurs commentaires. Ils ont d'ailleurs pointé du doigt les mêmes problèmes de vétusté sur d'autres secteurs du réseau.

Le dossier d'instruction

révèle enfin que la SNCF a eu connaissance trois mois avant sa sortie du rapport du Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) fait sur l'accident de Brétigny, alors que cet organisme d'État doit théoriquement garder son indépendance vis-à-vis des entreprises sur lesquelles il enquête. Ce rapport a clairement mis en cause « le vieillissement général du réseau ferroviaire entraînant une multiplication des interventions de maintenance de la voie effectuées dans l'urgence pour faire face aux besoins de l'exploitation ». La SNCF est donc au courant depuis des mois de ces conclusions accablantes pour elle, mais cela ne l'empêche pas de continuer à affirmer, par l'intermédiaire de son avocat, qu'« aucune explication crédible » n'a encore été fournie sur le drame. C'est ce cynisme, doublé d'une inconscience criminelle, qui a conduit à l'accident dramatique de Brétigny.

Valérie Fontaine

Fil rouge

La victime d'un meurtre raciste en accusation

En décembre dernier, un policier blanc de Chicago avait tué un étudiant noir en prétendant que celui-ci l'avait agressé avec une batte de base-ball, ce que conteste la famille. Les autorités ont ensuite caché pendant un mois le fait que l'étudiant, qui souffrait de troubles mentaux, avait appelé police-secours quelques minutes auparavant.

À présent le policier tueur ose porter plainte contre la famille de l'étudiant. Il se dit victime d'un « traumatisme émotionnel extrême » que le jeune lui aurait causé en le forçant à dégainer son arme et à tirer huit fois, abattant aussi une voisine. Ce double meurtrier demande dix millions de dollars en réparation.

Demander réparation à la famille de sa victime

pour le dommage subi en la tuant, il fallait oser

Émeute à Bagatelle

Le bon peuple du 16^e arrondissement de Paris n'en peut plus. Après avoir subi l'implantation du cirque Romanès, après qu'on l'a menacé de faire parvenir un tramway plein de congés payés jusqu'à ses doux bocages, voilà que la mairie de Paris parle d'installer un foyer pour SDF en lisière du bois de Boulogne.

Réunis lundi 8 février, près d'un millier de résidents à 10 000 euros le mètre carré ont déversé leur haine des pauvres, leurs préjugés et leur adoration du pognon. Car, voyez-vous, le pire est que la seule évocation d'une arrivée de parias fait baisser le prix des logements des riches et écorne leur précieux capital.

Lagarde : croyez-moi, on va dans le mur

Dans un discours prononcé le 4 février à l'université du Maryland, Christine Lagarde a évoqué le ralentissement économique de la Chine et autres pays émergents. Le résultat en sera, dit-elle, « que des millions de pauvres vont trouver plus difficile d'aller de l'avant et que des membres des classes moyennes qui viennent tout juste d'émerger voient leurs attentes déçues ». Les conséquences ne seront pas seulement économiques : « C'est également porteur d'un risque d'inégalités croissantes, de protectionnisme et de populisme. »

Rien de neuf là-dedans, si ce n'est que c'est la directrice générale du FMI qui le dit. À la tête d'un organisme qui prétend orienter l'économie mondiale, elle ne trouve rien d'autre à dire que : la catastrophe approche, préparez-vous au pire.